

BUDGET PRIMITIF

Budgets Annexes

Assainissement, Ordures Ménagères, Transports et ZAC et Lotissements

2015



DOCUMENTS BUDGETAIRES ET ANNEXES

-- BP -- 2015

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE

Numéro SIRET : 245 900 428 00013

POSTE COMPTABLE DE DUNKERQUE MUNICIPALE ET COMMUNAUTE URBAINE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49

Budget primitif

BUDGET ASSAINISSEMENT
ANNEE 2015

SOMMAIRE

I Informations générales (6)	Pages
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	7
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11
III Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	
IV Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	34
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	35
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	37
A3.2 - Etalement des provisions	
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39

- A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)
- A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)
- A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)
- A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

40

45

DUNKERQUE GRAND LITTORAL - COMMUNAUTE URBAINE	BUDGET PRIMITIF 2015
--	-----------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

INFORMATIONS STATISTIQUES	Valeurs
Population totale regroupée (colonne h du recensement INSEE)	203 718
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	3 572
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	
.....	

INFORMATIONS FISCALES N-2 (1)*					
Potentiel fiscal et financier		Valeurs/hab (population DGF)		Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier	Fiscal	Financier	Fiscal	Financier

INFORMATIONS FINANCIERES - ratios (2)		Valeurs budget assainissement	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	40,64	Non connue
2	Produit des impositions directes/population	0,00	Non connue
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	61,83	Non connue
4	Dépenses d'équipement brut/population	42,54	Non connue
5	Encours de dette/population	123,69	Non connue
6	Dotation globale de fonctionnement/population	0,00	Non connue
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	49%	Non connue
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,00%	Non connue
9	Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,81	Non connue
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,688	Non connue
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	200%	Non connue

(1) Il s'agit du potentiel fiscal défini à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figure sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice 2013 établie sur la base des informations 2012 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs et les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus ou les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT). Ces dispositions sont également applicables aux syndicats mixtes associant des communes, des groupements de collectivités territoriales et d'autres personnes morales de droit public (article R 5722-1 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Moyenne des Communautés Urbaines établis à partir des compte administratif 2010

sources : direction générale des collectivités locales

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - (2) ~~les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2);~~
 - (2) sans vote formel sur chacun des chapitres. (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (4)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1

- (1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
- (2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement
- (3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du)
- (5) Indiquer "primitif" de l'exercice précédent ou "cumulé" de l'exercice précédent
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 446 024,00	13 446 024,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	13 446 024,00	13 446 024,00
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	13 462 547,00	13 462 547,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	13 462 547,00	13 462 547,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	26 908 571,00	26 908 571,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes, certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

II

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	2 193 695,00	0,00	2 530 205,00	2 530 205,00	2 530 205,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 427 200,00	0,00	4 121 200,00	4 121 200,00	4 121 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 620 895,00	0,00	6 651 405,00	6 651 405,00	6 651 405,00
66	Charges financières	1 232 787,00	0,00	1 029 796,00	1 029 796,00	1 029 796,00
67	Charges exceptionnelles	1 275 000,00	0,00	714 500,00	714 500,00	714 500,00
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations (4)	27 600,00	0,00	27 600,00	27 600,00	27 600,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		9 156 282,00	0,00	8 423 301,00	8 423 301,00	8 423 301,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 745 264,00	0,00	2 087 608,00	2 087 608,00	2 087 608,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	2 280 404,00	0,00	2 935 115,00	2 935 115,00	2 935 115,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exp. (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 025 668,00	0,00	5 022 723,00	5 022 723,00	5 022 723,00
TOTAL		13 181 950,00	0,00	13 446 024,00	13 446 024,00	13 446 024,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES						13 446 024,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuation de charges	30 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	11 801 918,00	0,00	12 252 600,00	12 252 600,00	12 252 600,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 111 200,00	0,00	479 800,00	479 800,00	479 800,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		12 943 118,00	0,00	12 742 400,00	12 742 400,00	12 742 400,00
76	Produits financiers	65 670,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
77	Produits exceptionnels	100 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises sur prov. et sur dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 108 788,00	0,00	12 817 400,00	12 817 400,00	12 817 400,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	73 162,00	0,00	628 624,00	628 624,00	628 624,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exp. (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		73 162,00	0,00	628 624,00	628 624,00	628 624,00
TOTAL		13 181 950,00	0,00	13 446 024,00	13 446 024,00	13 446 024,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES						13 446 024,00

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	4 394 099,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)		

(1) cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49

(6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

II
A3

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles	274 000,00	0,00	229 000,00	229 000,00	229 000,00
21	Immobilisations corporelles	660 000,00	0,00	644 000,00	644 000,00	644 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 873 807,00	0,00	7 944 323,00	7 944 323,00	7 944 323,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	9 807 807,00	0,00	8 817 323,00	8 817 323,00	8 817 323,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 517 501,00	0,00	4 016 600,00	4 016 600,00	4 016 600,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Particip. créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 517 501,00	0,00	4 016 600,00	4 016 600,00	4 016 600,00
45...1	Total des opér. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	15 325 308,00	0,00	12 833 923,00	12 833 923,00	12 833 923,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	73 162,00		628 624,00	628 624,00	628 624,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	73 162,00		628 624,00	628 624,00	628 624,00
	TOTAL	15 398 470,00	0,00	13 462 547,00	13 462 547,00	13 462 547,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) **0,00**

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **13 462 547,00**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	79 164,00	79 164,00	79 164,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	11 015 702,00	0,00	8 013 060,00	8 013 060,00	8 013 060,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	11 025 202,00	0,00	8 092 224,00	8 092 224,00	8 092 224,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Particip. créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	347 600,00	0,00	347 600,00	347 600,00	347 600,00
	Total des recettes financières	347 600,00	0,00	347 600,00	347 600,00	347 600,00
45...2	Total des opér. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	11 372 802,00	0,00	8 439 824,00	8 439 824,00	8 439 824,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 745 264,00		2 087 608,00	2 087 608,00	2 087 608,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	2 280 404,00		2 935 115,00	2 935 115,00	2 935 115,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 025 668,00		5 022 723,00	5 022 723,00	5 022 723,00
	TOTAL	15 398 470,00	0,00	13 462 547,00	13 462 547,00	13 462 547,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) **0,00**

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **13 462 547,00**

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 394 099,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie

- (1) cf. Modalités de vote I-B
(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

EXPLOITATION		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 530 205,00		2 530 205,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 121 200,00		4 121 200,00
014	Atténuation de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	1 029 796,00	560 000,00	1 589 796,00
67	Charges exceptionnelles	714 500,00	0,00	714 500,00
68	Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.	27 600,00	2 375 115,00	2 402 715,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 087 608,00	2 087 608,00
Dépenses d'exploitation - Total		8 423 301,00	5 022 723,00	13 446 024,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
---	---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	13 446 024,00
---	---	----------------------

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	68 624,00	68 624,00
14	Provisions réglementées et amort. dérogatoires	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunt et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	4 016 600,00	0,00	4 016 600,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	229 000,00	0,00	229 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	644 000,00	0,00	644 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 944 323,00	0,00	7 944 323,00
26	Partic. et créances rattachées à des partic.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations	0,00	0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
4581	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	560 000,00	560 000,00
3.	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		12 833 923,00	628 624,00	13 462 547,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
--	---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	13 462 547,00
---	---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

EXPLOITATION		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	10 000,00		10 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	12 252 600,00		12 252 600,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	479 800,00		479 800,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	55 000,00	0,00	55 000,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	68 624,00	88 624,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		560 000,00	560 000,00
Recettes d'exploitation - Total		12 817 400,00	628 624,00	13 446 024,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				13 446 024,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	79 164,00	0,00	79 164,00
14	Provisions réglementées et amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	8 013 060,00	0,00	8 013 060,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Partic. et créances rattachées à des partic.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	347 600,00	0,00	347 600,00
28	Amortissements des immobilisations		2 375 115,00	2 375 115,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		560 000,00	560 000,00
3..	Stocks		0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 087 608,00	2 087 608,00
Recettes d'investissement - Total		8 439 824,00	5 022 723,00	13 462 547,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
AFFECTATION AUX COMPTES 106				0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				13 462 547,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 193 695,00	2 530 205,00	2 530 205,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	203 330,00	203 310,00	203 310,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	278 550,00	259 330,00	259 330,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6066	CARBURANTS	149 000,00	138 000,00	138 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	2 300,00	500,00	500,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	1 068 900,00	1 453 200,00	1 453 200,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	59 175,00	59 425,00	59 425,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	62 200,00	50 000,00	50 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	127 250,00	135 450,00	135 450,00
6156	MAINTENANCE	36 920,00	32 820,00	32 820,00
616	PRIMES D'ASSURANCE	0,00	20 000,00	20 000,00
6161	MULTIRISQUES	42 000,00	38 800,00	38 800,00
6168	AUTRES	22 000,00	0,00	0,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	45 800,00	10 800,00	10 800,00
618	DIVERS	5 000,00	6 200,00	6 200,00
6226	HONORAIRES	5 520,00	5 520,00	5 520,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	5 400,00	5 400,00	5 400,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	1 000,00	5 600,00	5 600,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6256	MISSIONS	4 000,00	5 500,00	5 500,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	22 000,00	22 000,00	22 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	0,00	20 000,00	20 000,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	9 000,00	6 500,00	6 500,00
63512	TAXES FONCIERES	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6353	IMPOTS INDIRECTS	5 700,00	5 650,00	5 650,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	25 450,00	34 000,00	34 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 427 200,00	4 121 200,00	4 121 200,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	36 000,00	31 000,00	31 000,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	23 000,00	28 500,00	28 500,00
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	2 800 000,00	2 516 000,00	2 516 000,00
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	190 000,00	160 000,00	160 000,00
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	195 000,00	162 000,00	162 000,00
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	56 000,00	46 000,00	46 000,00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	388 000,00	375 000,00	375 000,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	600 000,00	610 000,00	610 000,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	68 000,00	62 000,00	62 000,00
6471	PRESTATIONS DIRECTES	10 000,00	0,00	0,00
6472	VERSEMENTS AUX COMITES D'ENTREPRISE	26 000,00	66 000,00	66 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	20 200,00	23 200,00	23 200,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	14 000,00	41 000,00	41 000,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 000,00	500,00	500,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011+012+014+65)		6 620 895,00	6 651 405,00	6 651 405,00
66	Charges financières (b) (8)	1 232 787,00	1 029 796,00	1 029 796,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	680 050,00	695 000,00	695 000,00
66112	INTERETS RATTACHEMENT DES ICNE	-9 213,00	-27 204,00	-27 204,00
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES	561 950,00	362 000,00	362 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 275 000,00	714 500,00	714 500,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	2 000,00	1 500,00	1 500,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	20 000,00	23 000,00	23 000,00
6742	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D'EQUIPEMENT	100 000,00	140 000,00	140 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 133 000,00	530 000,00	530 000,00
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (d) (9)	27 600,00	27 600,00	27 600,00
6875	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS	27 600,00	27 600,00	27 600,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES =(a)+(b)+(c)+(d)+(e)+(f)		9 156 282,00	8 423 301,00	8 423 301,00
023	Virement à la section d'investissement	1 745 264,00	2 087 608,00	2 087 608,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	2 280 404,00	2 935 115,00	2 935 115,00
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES	0,00	560 000,00	560 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	2 280 404,00	2 375 115,00	2 375 115,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 025 668,00	5 022 723,00	5 022 723,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 025 668,00	5 022 723,00	5 022 723,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 181 950,00	13 446 024,00	13 446 024,00
			+	
			RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
			+	
			D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
			=	
			TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 446 024,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	197 099,82
Montant des ICNE de l'exercice N-1	224 303,82
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-27 204,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.
(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = R1 040.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
013	Atténuation de charges (5)	30 000,00	10 000,00	10 000,00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	30 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Vente de produits fabriqués, prestations...	11 801 918,00	12 252 600,00	12 252 600,00
704	TRAVAUX	159 870,00	98 600,00	98 600,00
70611	REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	11 085 000,00	11 677 000,00	11 677 000,00
70613	PARTICIPATION POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	400 000,00	400 000,00	400 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	157 048,00	77 000,00	77 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 111 200,00	479 800,00	479 800,00
741	PRIMES D'EPURATION	1 109 000,00	440 000,00	440 000,00
747	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	0,00	38 000,00	38 000,00
748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 200,00	1 800,00	1 800,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (013+70+73+74+75)		12 943 118,00	12 742 400,00	12 742 400,00
76	Produits financiers (b)	65 670,00	55 000,00	55 000,00
768	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	65 670,00	0,00	0,00
7688	AUTRES	0,00	55 000,00	55 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	100 000,00	20 000,00	20 000,00
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	100 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES = A+B+C+D		13 108 788,00	12 817 400,00	12 817 400,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)	73 162,00	628 624,00	628 624,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	73 162,00	68 624,00	68 624,00
796	TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	0,00	560 000,00	560 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (8)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		73 162,00	628 624,00	628 624,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 181 950,00	13 446 024,00	13 446 024,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				13 446 024,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	274 000,00	229 000,00	229 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	260 000,00	215 000,00	215 000,00
2033	FRAIS D'INSERTION	14 000,00	14 000,00	14 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	660 000,00	644 000,00	644 000,00
2111	TERRAINS NUS	9 000,00	48 000,00	48 000,00
2128	AUTRES TERRAINS	15 000,00	16 000,00	16 000,00
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	60 000,00	9 000,00	9 000,00
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	86 000,00	88 000,00	88 000,00
21562	SERVICE D'ASSAINISSEMENT	43 000,00	46 000,00	46 000,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	424 000,00	414 000,00	414 000,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	500,00	500,00	500,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	20 500,00	20 500,00	20 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	8 873 807,00	7 944 323,00	7 944 323,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	1 352 807,00	1 656 923,00	1 656 923,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	7 461 000,00	6 187 400,00	6 187 400,00
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 000,00	100 000,00	100 000,00
	Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par op.) (5)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	9 807 807,00	8 817 323,00	8 817 323,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 517 501,00	4 016 600,00	4 016 600,00
1631	EMPRUNTS OBLIGATAIRES	299 500,00	0,00	0,00
16318	Autres emprunts obligataires	0,00	299 500,00	299 500,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 077 850,00	1 172 500,00	1 172 500,00
166	REFINANCEMENT DE DETTE	3 600 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1678	EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE CONDITIONS PARTICULIERES	540 151,00	544 600,00	544 600,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 517 501,00	4 016 600,00	4 016 600,00
4581	Opérations pour compte de tiers n° ... (1 ligne par op.) (6)			
		0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		15 325 308,00	12 833 923,00	12 833 923,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)	73 162,00	628 624,00	628 624,00
	Reprises sur autofinancement antérieur			
139111	AGENCE DE L'EAU	48 159,00	48 745,00	48 745,00
139118	AUTRES	2 502,00	2 501,00	2 501,00
13912	REGIONS	6 048,00	6 048,00	6 048,00
13913	DEPARTEMENTS	5,00	5,00	5,00
13914	COMMUNES	5,00	5,00	5,00
13918	AUTRES	16 443,00	11 320,00	11 320,00
	Charges transférées			
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	560 000,00	560 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		73 162,00	628 624,00	628 624,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		15 398 470,00	13 462 547,00	13 462 547,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				13 462 547,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	79 164,00	79 164,00
13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU	0,00	79 164,00	79 164,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	11 015 702,00	8 013 060,00	8 013 060,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	7 415 702,00	6 013 060,00	6 013 060,00
166	REFINANCEMENT DE DETTE	3 600 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 500,00	0,00	0,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	9 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	11 025 202,00	8 092 224,00	8 092 224,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	347 600,00	347 600,00	347 600,00
2764	CREANCE SUR DES PARTICULIERS	347 600,00	347 600,00	347 600,00
	Total des recettes financières	347 600,00	347 600,00	347 600,00
4582	Opérations pour compte de tiers n° ... (1 ligne par op.) (5)			
		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	11 372 802,00	8 439 824,00	8 439 824,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 745 264,00	2 087 608,00	2 087 608,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	2 280 404,00	2 935 115,00	2 935 115,00
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	300,00	37 831,00	37 831,00
28033	FRAIS D'INSERTION	0,00	1 080,00	1 080,00
28121	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES TERRAINS NUS	756,00	756,00	756,00
28128	AUTRES TERRAINS	9 024,00	9 024,00	9 024,00
281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	461 251,00	454 393,00	454 393,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	2 756,00	2 756,00	2 756,00
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	1 587 969,00	1 588 401,00	1 588 401,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	27 565,00	38 647,00	38 647,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
281562	AMORTISSEMENT MATERIEL SPECIFIQUE D'ASSAINISSEMENT	59 869,00	51 358,00	51 358,00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	4 120,00	0,00	0,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	120 304,00	182 533,00	182 533,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	96,00	96,00	96,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	5 728,00	5 728,00	5 728,00
28188	AUTRES	666,00	2 512,00	2 512,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	560 000,00	560 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 025 668,00	5 022 723,00	5 022 723,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 025 668,00	5 022 723,00	5 022 723,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		15 398 470,00	13 462 547,00	13 462 547,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 462 547,00

- 1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
2) Cf. Modalités de vote, I-B.
3) Hors restes à réaliser.
4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
9) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BUDGET ASSAINISSEMENT

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					5 990 000,00									
Emprunt obligataire 2005	EMISSION OBLIGATAIRE	13/12/2005	13/12/2005	13/12/2006	4 440 000,00	V	Euribor 12 M + 0.03	2,78	2,82	EUR	A	C	O	A-1
Emprunt obligataire 2006	EMISSION OBLIGATAIRE	15/12/2006	15/12/2006	17/12/2007	1 550 000,00	V	Euribor 12 M + 0.0295	3,93	3,99	EUR	A	C	O	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					36 359 505,78									
1641 Emprunts en euros (total)					36 359 505,78									
000402	DEXIA CL	01/01/2000	01/01/2000	01/04/2000	1 737 918,80	V	Euribor 03 M + 0.1	3,44	3,54	EUR	T	P	O	A-1
000411	SFIL CAFFIL	01/01/2002	01/01/2002	01/01/2003	518 326,67	F	Taux fixe à 4.91 %	4,91	4,91	EUR	A	P	O	A-1
000435/000436	SFIL CAFFIL	01/12/2003	01/12/2003	01/01/2005	101 000,00	C	T4M + 0.07	2,13	2,18	EUR	A	P	O	A-1
000440	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/12/2003	20/12/2003	20/12/2004	685 744,89	F	Taux fixe à 4.65 %	4,65	4,65	EUR	A	P	O	A-1
000467	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2005	01/01/2005	25/01/2005	614 398,27	F	Taux fixe à 4.43 %	4,43	4,50	EUR	T	P	O	A-1
000481	SFIL CAFFIL	01/01/2005	01/01/2005	01/02/2005	1 648 521,51	F	Taux fixe à 4.78 %	4,78	4,78	EUR	A	P	O	A-1
000482	SFIL CAFFIL	05/05/2012	05/05/2012	01/09/2012	1 188 213,42	F	Taux fixe à 2.73 %	2,73	2,76	EUR	T	P	O	A-1
000493	DEXIA CL	01/08/2004	01/08/2004	01/08/2005	459 018,37	C	Taux fixe 3.96% à barrière 7% sur Libor USD 12 M(Postfixé)	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
000501	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10/01/2005	10/01/2005	30/12/2005	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,22	4,22	EUR	A	C	O	A-1
000513 Ream	SFIL CAFFIL	01/10/2011	01/10/2011	01/10/2012	7 582 376,56	C	Taux fixe 3.79% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 01A (Postfixé) >= - 0.3% sinon (5.7% - 5 x spread)	3,79	3,85	EUR	A	X	O	E-3
000513 Refi	SFIL CAFFIL	18/09/2014	01/10/2014	01/10/2015	5 640 927,30	F	Taux fixe à 4.13 %	4,13	4,19	EUR	A	X	O	A-1
539	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/10/2012	18/07/2012	01/02/2013	5 000 000,00	V	LEP + 2.39	5,14	5,14	EUR	T	C	O	A-1
542	La Banque Postale	16/12/2013	31/12/2013	01/07/2015	2 200 000,00	V	Eonia + 1.61	1,84	1,87	EUR	A	P	O	A-1
543	La Banque Postale	16/12/2013	30/12/2013	01/10/2015	2 150 000,00	V	Eonia + 1.61	1,84	1,87	EUR	A	P	O	A-1

BUDGET ASSAINISSEMENT

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
EMPRUNT 2015 EQUILIBRE					5 833 060,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					10 469 977,95									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					10 469 977,95									
036583	Agence de l'Eau Artois Picardie	31/05/2004	31/05/2004	31/05/2005	129 077,90	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
043681	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/01/2006	22/01/2006	22/01/2007	95 245,93	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
047885	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/08/2005	11/08/2004	12/08/2006	33 750,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
047886	Agence de l'Eau Artois Picardie	28/12/2006	28/12/2006	21/06/2008	86 806,69	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
049562	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/07/2005	26/07/2005	28/06/2007	43 338,93	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
14818	Agence de l'Eau Artois Picardie	02/04/2014	02/04/2014	27/03/2016	54 720,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
20938	Agence de l'Eau Artois Picardie	14/08/2000	14/08/2000	14/08/2001	92 612,78	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
22572	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/06/2000	26/06/2000	26/06/2001	275 437,26	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
33687	Agence de l'Eau Artois Picardie	23/10/2003	23/10/2003	23/10/2005	1 266 690,80	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
34830	Agence de l'Eau Artois Picardie	31/05/2004	31/05/2004	31/05/2005	46 954,30	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
34834	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/05/2003	09/05/2003	09/05/2004	46 633,87	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
36581	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/02/2003	06/02/2003	24/06/2005	171 414,46	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
36634	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/06/2005	13/06/2005	13/06/2006	167 247,75	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1

BUDGET ASSAINISSEMENT

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
41589	Agence de l'Eau Artois Picardie	02/07/2004	02/07/2004	01/07/2005	67 778,83	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
43135	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/01/2006	16/01/2006	11/02/2007	94 020,99	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
49478	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/12/2007	11/12/2007	05/04/2009	72 669,66	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
50763	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/08/2008	29/08/2008	14/08/2010	53 289,63	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
52411	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/09/2007	19/09/2007	29/08/2009	54 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
52420	Agence de l'Eau Artois Picardie	08/03/2006	08/03/2006	05/01/2008	36 855,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
52425	Agence de l'Eau Artois Picardie	10/01/2008	10/01/2008	28/12/2009	55 931,20	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
55563R	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/11/2007	06/11/2007	09/10/2009	1 390 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
61124R	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/11/2007	06/11/2007	09/10/2009	5 561 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
61213	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/08/2008	01/08/2008	19/06/2010	123 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
72778	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/07/2010	09/07/2010	11/06/2012	20 520,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
72779	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/07/2010	09/07/2010	11/06/2012	76 950,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
84310	Agence de l'Eau Artois Picardie	28/12/2011	28/12/2011	12/12/2013	80 370,17	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
84311	Agence de l'Eau Artois Picardie	20/05/2011	20/05/2011	20/05/2012	163 043,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
86278	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/11/2013	29/11/2013	14/11/2015	88 018,80	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1

BUDGET ASSAINISSEMENT

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
86279	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/10/2012	16/10/2012	16/10/2014	21 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
Total général					52 819 483,73									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

BUDGET ASSAINISSEMENT

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2015											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015 (18)	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice (17)
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		3 372 000,00		3 372 000,00					299 500,00	137 569,17	15 691,25	4 890,76
Emprunt obligataire 2005	O	2 442 000,00	A-1 ; C-1	2 442 000,00	10,95	V, C	Euribor 12 M + (-0.4675) Taux fixe annulable à 3,44 % (exerçable à partir du 13/12/2009)	3,49	222 000,00	97 246,68	12 283,94	3 476,94
emprunt obligataire 2006	O	930 000,00	C-1	930 000,00	11,96	C	Taux fixe annulable à 3,92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,97	77 500,00	40 322,49	3 407,31	1 413,82
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		919 700,04		20 442 002,63					1 172 336,91	717 946,14	38 879,07	192 241,91
1641 Emprunts en euros (total)		919 700,04		20 442 002,63					1 172 336,91	717 946,14	38 879,07	192 241,91
000402	O	651 957,22	A-1	651 957,22	5	F, V	Taux fixe à 3.922 % Euribor 03 M + (-0.131)	-0,05	110 208,27	24 994,87	25 732,90	-195,50
000411	O	267 742,82	B-1	267 742,82	7	C	Euribor 12 M(Postfixé)-Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,30	28 128,90	27 349,93	13 146,17	12 673,58
000435/000436	N		A-1	42 128,28	4	V	Euribor 12 M + (-0.54)	-0,21	7 624,16	7,69		-72,23
000440	N		A-1	185 675,93	2,97	F	Taux fixe à 4.65 %	4,65	59 101,18	8 633,93		163,49
000467	N		A-1	234 052,52	4,32	F	Taux fixe à 4.43 %	4,50	48 077,43	9 577,17		1 487,54
000481	N		A-1	1 307 090,24	18,08	F	Taux fixe à 4.78 %	4,78	43 745,75	62 478,91		55 187,80
000482	N		A-1	1 028 783,66	12,92	F	Taux fixe à 2.73 %	2,76	66 870,88	27 405,08		2 115,40
000493	N		A-1	84 574,69	4,58	V	Euribor 12 M + Cap 3.96 sur Euribor 12 M	0,50	15 434,86	419,31		103,70
000501	N		A-1	600 000,00	15	F	Taux fixe à 4.22 %	4,22	40 000,00	25 320,00		0,00
000513 Ream	N		E-3	1 715 736,65	18,75	C	Taux fixe 3.79% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 01A (Postfixé) >= -0.3% sinon (5.7% - 5 x spread)	3,85	66 344,23	65 929,57		15 711,92
000513 Refi	N		A-1	5 640 927,30	18,75	F	Taux fixe à 4.13 %	4,19	221 912,67	236 205,99		56 251,81
539	N		A-1	4 333 333,32	12,83	V	LEP + 2.39	3,89	333 333,34	153 769,99		23 543,25
542	N		A-1	2 200 000,00	19,5	V	Euribor 12 M + 1.22	1,73	66 533,69	39 292,00		16 947,30
543	N		A-1	2 150 000,00	19,75	V	Euribor 12 M + 1.22	1,61	65 021,56	36 561,70		8 323,85
EMPRUNT 2015 EQUILIBRE				0,00					0,00	0,00		0,00

BUDGET ASSAINISSEMENT

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2015											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015 (18)	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice (17)
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				6 660 169,82					544 551,62	0,00		0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		6 660 169,82					544 551,62	0,00		0,00
036583	N		A-1	57 368,00	7,42	F	Taux fixe à 0 %	0,00	7 170,99	0,00		0,00
043681	N		A-1	52 914,41	9,06	F	Taux fixe à 0 %	0,00	5 291,44	0,00		0,00
047885	N		A-1	13 500,00	8,61	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 500,00	0,00		0,00
047886	N		A-1	53 048,56	10,47	F	Taux fixe à 0 %	0,00	4 822,59	0,00		0,00
049562	N		A-1	22 211,85	9,49	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 221,18	0,00		0,00
14818	N		A-1	54 720,00	1,24	F	Taux fixe à 0 %	0,00				0,00
20938	N		A-1	20 580,68	3,62	F	Taux fixe à 0 %	0,00	5 145,15	0,00		0,00
22572	N		A-1	61 208,28	3,49	F	Taux fixe à 0 %	0,00	15 302,07	0,00		0,00
33687	N		A-1	480 379,37	5,81	F	Taux fixe à 0 %	0,00	80 063,23	0,00		0,00
34830	N		A-1	20 868,60	7,42	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 608,57	0,00		0,00
34834	N		A-1	18 135,40	6,36	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 590,77	0,00		0,00
36581	N		A-1	70 824,88	7,48	F	Taux fixe à 0 %	0,00	8 853,11	0,00		0,00
36634	N		A-1	83 623,89	8,45	F	Taux fixe à 0 %	0,00	9 291,54	0,00		0,00
41589	N		A-1	30 123,93	7,5	F	Taux fixe à 0 %	0,00	3 765,49	0,00		0,00
43135	N		A-1	52 233,95	9,11	F	Taux fixe à 0 %	0,00	5 223,38	0,00		0,00
49478	N		A-1	50 868,78	13,26	F	Taux fixe à 0 %	0,00	3 633,48	0,00		0,00
50763	N		A-1	39 967,23	14,62	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 664,48	0,00		0,00
52411	N		A-1	37 800,00	13,66	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 700,00	0,00		0,00
52420	N		A-1	31 590,00	11,93	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 632,50	0,00		0,00
52425	N		A-1	39 151,84	13,99	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 796,56	0,00		0,00
55563R	N		A-1	973 280,00	13,77	F	Taux fixe à 0 %	0,00	69 520,00	0,00		0,00
61124R	N		A-1	3 893 120,00	13,77	F	Taux fixe à 0 %	0,00	278 080,00	0,00		0,00
61213	N		A-1	92 475,00	14,47	F	Taux fixe à 0 %	0,00	6 165,00	0,00		0,00
72778	N		A-1	17 442,00	16,44	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 026,00	0,00		0,00
72779	N		A-1	65 407,50	16,44	F	Taux fixe à 0 %	0,00	3 847,50	0,00		0,00

BUDGET ASSAINISSEMENT

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2015											ICNE de l'exercice (17)
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015 (18)	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
84310	N		A-1	72 333,17	16,99	F	Taux fixe à 0 %	0,00	4 018,50	0,00		0,00
84311	N		A-1	146 738,70	17,34	F	Taux fixe à 0 %	0,00	8 152,15	0,00		0,00
86278	N		A-1	88 018,80	19,87	F	Taux fixe à 0 %	0,00	4 400,94	0,00		0,00
86279	N		A-1	20 235,00	18,79	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 065,00	0,00		0,00
Total général		4 291 700,04		30 474 172,45					2 016 388,53	855 515,32	54 570,32	197 132,67

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

(17) pour information : ICNE N-1 estimés à 224 336,07 €

(18) dont Dette Agence de l'eau récupérable auprès de la Lyonnaise des Eaux au 1/01/2015 à hauteur de 4 866 400 €

BUDGET ASSINISSEMENT

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
000411	SFIL CAFFIL	518 326,67	267 742,82	1	20		Taux fixe à 4.91 %	Taux fixe à 4.91 %		Euribor 12 M(Postfixé)-Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,30	27 349,93	13 146,17	1,12
TOTAL (B)		518 326,67	267 742,82									27 349,93	13 146,17	1,12
Option d'échange (C)														
Emprunt obligataire 2005	EMISSION OBLIGATAIRE	4 440 000,00	2 442 000,00	1	20		Euribor 12 M + 0.03	Euribor 12 M + 0.03		Taux fixe annulable à 3,44 % (exercable à partir du 13/12/2009)	3,49	97 246,68	12 283,94	10,25
emprunt obligataire 2006	EMISSION OBLIGATAIRE	1 550 000,00	930 000,00	1	20		Euribor 12 M + 0.0295	Euribor 12 M + 0.0295		Taux fixe annulable à 3,92 % (exercable à partir du 15/12/2009)	3,97	40 322,49	3 407,31	3,91
TOTAL (C)		5 990 000,00	3 372 000,00									137 569,17	15 691,25	14,16
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
000513 Ream	SFIL CAFFIL	7 582 376,56	1 715 736,65	3	22		Taux fixe 3.79% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 01A (Postfixé) >= - 0.3% sinon (5.7% - 5 x spread)	Taux fixe 3.79% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 01A (Postfixé) >= -0.3% sinon (5.7% - 5 x spread)		Taux fixe 3.79% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 01A (Postfixé) >= -0.3% sinon (5.7% - 5 x spread)	3,85	65 929,57	0,00	7,20
TOTAL (E)		7 582 376,56	1 715 736,65									65 929,57	0,00	7,20
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		14 090 703,23	5 355 479,47									230 848,67	28 837,42	22,49

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

BUDGET ASSINISSEMENT**IV – ANNEXES****IV****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX****A1.3****A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--	--------------------	---	---------------------------	-------------------------	-------------------------------------	-------------------------	-------------------------	---------------------------	---	---	---	--	---

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

BUDGET ASSAINISSEMENT

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12					
	% de l'encours	77,51%					
	Montant en euros	18 458 523 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	1,12%					
	Montant en euros	267 743 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	14,16%					
	Montant en euros	3 372 000 €					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits			1			
	% de l'encours			7,20%			
	Montant en euros			1 715 737 €			
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

BUDGET ASSAINISSEMENT

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2015	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		267 742,82					267 742,82				0,00	0,00	0,00
swap 04	000411	267 742,82	01/01/2022	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	swap	taux	267 742,82	01/01/2008	03/01/2022	A			
Taux variable simple (total)		4 023 957,22					4 023 957,22				0,00	0,00	0,00
swap 07	000402	651 957,22	01/01/2020	Depfa Bank	swap	taux	651 957,22	01/01/2006	02/01/2020	T			
swap 13			01/01/2020	NATIXIS	swap	taux		03/07/2006	02/01/2020	T			
swap 10	Emprunt obligataire 2005	2 442 000,00	13/12/2025	NATIXIS	swap	taux	2 442 000,00	13/12/2006	15/12/2025	A			
swap 17			13/12/2025	The Royal Bank of Scotland	swap	taux		13/12/2007	15/12/2025	A			
swap 18	emprunt obligataire 2006	930 000,00	15/12/2026	The Royal Bank of Scotland	swap	taux	930 000,00	17/12/2007	15/12/2026	A			
Taux complexe (total) (2)													
Total		4 291 700,04					4 291 700,04				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

BUDGET ASSAINISSEMENT

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat (9)		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						27 195,82	26 730,13		
swap 04	000411	Euribor 12 M(Postfixé)-Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,3	Taux fixe à 4.91 %	4,91	27 195,82	26 730,13	A-1	B-1
Taux variable simple (total)						788 225,36	390 164,77		
swap 07	000402	Taux fixe à 3.922 %	4,04	Euribor 03 M + 0.1	0,19	170 977,76	19 223,70	A-1	A-1
swap 13		Euribor 03 M + (-0.131)	-0,05	Taux fixe à 3.922 %	4,04	13 388,44	176 810,59	A-1	A-1
swap 10	Emprunt obligataire 2005	Euribor 12 M + (-0.4675)	-0,14	Euribor 12 M + 0.03	0,37	-	137 807,74	A-1	A-1
swap 17		Taux fixe annulable à 3,44 % (exerçable à partir du 13/12/2009)	3,49	Euribor 12 M + (-0.4675)	-0,14	437 803,59	38 376,70	A-1	C-1
swap 18	emprunt obligataire 2006	Taux fixe annulable à 3,92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,97	Euribor 12 M + 0.0295	0,37	166 055,57	17 946,04	A-1	C-1
Taux complexe (total) (2)									
Total						815 421,18	416 894,90		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Données estimés au 31/12/2014

BUDGET ASSAINISSEMENT

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 01/01/2015	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

CREDITS OUVERTS au compte 166 Refinancement de la dette	
En dépenses	2 000 000 €
En recettes	2 000 000 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV

A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 01/01/2015	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
TOTAL																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

BUDGET PRIMITIF 2015
ETAT DES PROVISIONS - BUDGET ASSAINISSEMENT

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de la constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2015	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI - BUDGETAIRES						
Autres provisions pour risques : assurances	27.600 €	2008	220.800 €	248.400 €		248.400 €
TOTAL PROVISIONS	27.600 €		220.800 €	248.400 €		248.400 €

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser(N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Communautaire (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		1 990 663,00	0,00	2 645 224,00	I
HORS CHARGES TRANSFEREES II = A+B+C		1 990 663,00	0,00	2 085 224,00	II
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	1 917 501,00	0,00	2 016 600,00	2 016 600,00
1631	EMPRUNTS OBLIGATAIRES	299 500,00		299 500,00	299 500,00
16318	Autres emprunts obligataires			1 172 500,00	1 172 500,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 077 850,00		544 600,00	544 600,00
1678	EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE CONDITIONS PARTICULIERES	540 151,00			
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00
Transferts entre sections = C+D		73 162,00		628 624,00	628 624,00
	Reprises sur autofinancement antérieur : (C) (1)	73 162,00		68 624,00	68 624,00
139111	AGENCE DE L'EAU	48 159,00		48 745,00	48 745,00
139118	AUTRES	2 502,00		2 501,00	2 501,00
13912	REGIONS	6 048,00		6 048,00	6 048,00
13913	DEPARTEMENTS	5,00		5,00	5,00
13914	COMMUNES	5,00		5,00	5,00
13918	AUTRES	16 443,00		11 320,00	11 320,00
Charges transférées (D) = E+F+G (1)		0,00		560 000,00	560 000,00
Travaux en régie (E)		0,00		0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)		0,00		560 000,00	560 000,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette			560 000,00	560 000,00
Stocks et en-cours (G)		0,00		0,00	0,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	2 645 224,00		2 645 224,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser(N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Communautaire (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	3 600 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
Total		3 600 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00

- (4) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser(N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Communautaire (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		4 373 268,00		5 370 323,00	III 5 370 323,00
Ressources propres externes (a)		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres recettes financières (b)		347 600,00	0,00	347 600,00	347 600,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00
2764	CREANCE SUR DES PARTICULIERS	347 600,00		347 600,00	347 600,00
Transferts entre sections (c)		2 280 404,00		2 935 115,00	2 935 115,00
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	300,00		37 831,00	37 831,00
28033	FRAIS D'INSERTION			1 080,00	1 080,00
28121	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES TERRAINS NUS	756,00		756,00	756,00
28128	AUTRES TERRAINS	9 024,00		9 024,00	9 024,00
281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	461 251,00		454 393,00	454 393,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	2 756,00		2 756,00	2 756,00
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	1 587 969,00		1 588 401,00	1 588 401,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	27 565,00		38 647,00	38 647,00
281562	AMORTISSEMENT MATERIEL SPECIFIQUE D'ASSAINISSEMENT	59 869,00		51 358,00	51 358,00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	4 120,00			
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	120 304,00		182 533,00	182 533,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	96,00		96,00	96,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	5 728,00		5 728,00	5 728,00
28188	AUTRES	666,00		2 512,00	2 512,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette			560 000,00	560 000,00
021	Virement de la section de fonct. (d)	1 745 264,00		2 087 608,00	2 087 608,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	5 370 323,00			5 370 323,00

	Montant
Dépenses financières (IV)	2 645 224,00
Recettes financières (V)	5 370 323,00
Solde (recettes-dépenses)	(5) 2 725 099,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (6) (7)	(5) 3 285 099,00
Résultat hors charges transférées	3 285 099,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Hors comptes 10229, 10259, 1068 et 1064.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser(N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Communautaire (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	3 600 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
	Total	3 600 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00

**BUDGET PRIMITIF
2015**

Budget Assainissement

Fonctionnaires et Non titulaires 1 an

ANNEXES - ETAT DU PERSONNEL AU 01-01-2015

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIFS POURVUS au 01/01/2015		
			TEMPS PLEIN	TPS PARTIEL	TPS NON COMPLET
<u>SECTEUR ADMINISTRATIF</u>					
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A				
SECRETAIRE GENERAL A L'ADMINISTRATION	A				
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES	A				
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A				
ADMINISTRATEUR	A				
DIRECTEUR	A				
ATTACHE PRINCIPAL	A				
ATTACHE	A				
REDACTEUR PRINC. 1e CL	B	1	1		
REDACTEUR PRINC. 2e CL	B				
REDACTEUR	B	1	1		
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ère CL.	C	2	1	1	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2ème CL.	C				
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ère Classe	C	2	2		
ADJOINT ADMINISTRATIF 2ème Classe	C				
		6	5	1	0
TOTAL (1)					

**BUDGET PRIMITIF
2015**

Budget Assainissement

Fonctionnaires et Non titulaires 1 an

ANNEXES - ETAT DU PERSONNEL AU 01-01-2015

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIFS POURVUS au 01/01/2015		
			TEMPS PLEIN	TPS PARTIEL	TPS NON COMPLET
<u>SECTEUR TECHNIQUE</u>					
DIRECTEUR SERVICES TECHNIQUES	A				
INGENIEUR EN CHEF DE CLASSE EXCEPTIONNEL	A				
ING. EN CHEF DE CLASSE NORMALE	A				
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1	1		
INGENIEUR	A	1	1		
TECHNICIEN	B	2	2		
TECHNICIEN PRINCIPAL 2ème CLASSE	B	1	1		
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ère CLASSE	B	7	7		
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	12	12		
AGENT DE MAITRISE	C	8	8		

**BUDGET PRIMITIF
2015**

Budget Assainissement

Fonctionnaires et Non titulaires 1 an

ANNEXES - ETAT DU PERSONNEL AU 01-01-2015

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIFS POURVUS au 01/01/2015		
			TEMPS PLEIN	TPS PARTIEL	TPS NON COMPLET
<u>SECTEUR TECHNIQUE</u>					
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère Classe	C	19	19		
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème classe	C	9	8	1	
ADJOINT TECHNIQUE 1ère classe	C		0		
ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe	C	16	16		
		76	75	1	0
TOTAL (2)					

**BUDGET PRIMITIF
2015**

Budget Assainissement

Fonctionnaires et Non titulaires 1 an

ANNEXES - ETAT DU PERSONNEL AU 01-01-2015

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIFS POURVUS au 01/01/2015		
			TEMPS PLEIN	TPS PARTIEL	TPS NON COMPLET
<u>SECTEUR SOCIAL</u>					
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF PRINCIPAL	B				
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	B				
TOTAL (3)		0	0	0	0
<u>SECTEUR SPORTIF</u>					
CONSEILL. PRINC. APS 2e CL.	A				
TOTAL (4)		0	0	0	0
<u>SECTEUR CULTUREL</u>					
CONSERV CHEF PAT	A				
CONSERVATEUR DU PATRIMOINE	A				
BIBLIOTHECAIRE	A				
ASSISTANT DE CONSERVATION	B				
ASSIST. DE CONSERV. PRINC. 1e Cl.	B				
AGENT DU PATRIMOINE	C				
TOTAL (5)		0	0	0	0

**BUDGET PRIMITIF
2015**

Budget Assainissement

Fonctionnaires et Non titulaires 1 an

ANNEXES - ETAT DU PERSONNEL AU 01-01-2015

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIFS POURVUS au 01/01/2015		
			TEMPS PLEIN	TPS PARTIEL	TPS NON COMPLET
<u>SECTEUR ANIMATION</u>					
ANIMATEUR	B				
ADJOINT D'ANIMATION 2e CL	C				
TOTAL (6)		0	0	0	0
TOTAL GENERAL		82	80	2	0
<i>(1+2+3+4+5+6)</i>					

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

<p>Présenté par le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque</p> <p>A Dunkerque, le</p> <p>M. VERGRIETE</p> <p>Délibéré par l'Assemblée délibérante réunie en session à Dunkerque le</p> <p>Les membres du conseil de communauté,</p> <p>Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le</p>	<p>Nombre de membres en exercice :</p> <p>Nombre de membres présents :</p> <p>Nombre de suffrages exprimés :</p> <p>VOTES : Pour :</p> <p>Contre :</p> <p>Abstentions :</p> <p>Date de convocation :</p> <p>et de la publication le</p>
--	---

-- BP -- 2015

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE

Numéro SIRET : 245 900 428 00013

POSTE COMPTABLE DE DUNKERQUE MUNICIPALE ET COMMUNAUTE URBAINE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET ORDURES MENAGERES

ANNEE 2015

SOMMAIRE

I Informations générales (6)	Pages
A - Informations statistiques, fiscales et financières	50
B - Modalités de vote du budget	51
II Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	52
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement – Chapitres	53
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	54
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	56
B2 - Balance générale du budget - Recettes	57
III Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	59
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	62
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	64
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	66
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	
IV Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	70
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	78
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	80
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	83
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	87
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	89
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	90
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	92
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	93
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	94

A4 - Etat des provisions	95
A5 - Etalement des provisions	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	96
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	97
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	
A8 - Etat des charges transférées	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	
B1.6 - Etat des engagements reçus	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	98
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	103
D2 - Arrêté et signatures	103

DUNKERQUE GRAND LITTORAL - COMMUNAUTE URBAINE	BUDGET PRIMITIF 2015
--	-----------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

INFORMATIONS STATISTIQUES	Valeurs
Population totale regroupée (colonne h du recensement INSEE)	203 718
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	3 572
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	
.....	

INFORMATIONS FISCALES N-2 (1)*					
Potentiel fiscal et financier		Valeurs/hab (population DGF)		Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier	Fiscal	Financier	Fiscal	Financier

INFORMATIONS FINANCIERES - ratios (2)		Valeurs budget ordures ménagères (hors flux croisés)	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	156,80	Non connue
2	Produit des impositions directes/population	0,00	Non connue
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	159,88	Non connue
4	Dépenses d'équipement brut/population	10,19	Non connue
5	Encours de dette/population	423,69	Non connue
6	Dotations globales de fonctionnement/population	0,00	Non connue
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	39,42%	Non connue
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,00%	Non connue
9	Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (2)	111%	Non connue
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	6,37%	Non connue
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	265,01%	Non connue

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - (2) ~~les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2);~~
 - (2) sans vote formel sur chacun des chapitres. (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (4)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1

- (1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
- (2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement
- (3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du)
- (5) Indiquer "primitif" de l'exercice précédent ou "cumulé" de l'exercice précédent
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	36 292 047,00	36 292 047,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00	0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		36 292 047,00	36 292 047,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	8 395 000,00	8 395 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 395 000,00	8 395 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		44 687 047,00	44 687 047,00
----------------------------	--	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

II
A2

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	15 300 215,00	0,00	15 182 310,00	15 182 310,00	15 182 310,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 325 920,00	0,00	12 813 220,00	12 813 220,00	12 813 220,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	232 400,00	0,00	263 490,00	263 490,00	263 490,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	27 858 535,00	0,00	28 259 020,00	28 259 020,00	28 259 020,00
66	Charges financières	4 370 819,00	0,00	4 074 570,00	4 074 570,00	4 074 570,00
67	Charges exceptionnelles	38 000,00	0,00	20 800,00	20 800,00	20 800,00
68	Dotations aux provisions semi-budg. (4)	8 600,00		148 980,00	148 980,00	148 980,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	32 275 954,00	0,00	32 503 370,00	32 503 370,00	32 503 370,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 272 091,00		1 983 242,00	1 983 242,00	1 983 242,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	1 470 309,00		1 805 435,00	1 805 435,00	1 805 435,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	3 742 400,00		3 788 677,00	3 788 677,00	3 788 677,00
	TOTAL	36 018 354,00	0,00	36 292 047,00	36 292 047,00	36 292 047,00

+ **D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)** **0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **36 292 047,00**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuation de charges	1 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	2 885 945,00	0,00	3 017 500,00	3 017 500,00	3 017 500,00
73	Impôts et taxes	26 350 000,00	0,00	26 600 000,00	26 600 000,00	26 600 000,00
74	Dotations et participations	6 029 149,00	0,00	5 824 547,00	5 824 547,00	5 824 547,00
75	Autres produits de gestion courante	33 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
	Total des recettes de gestion courante	35 299 094,00	0,00	35 528 047,00	35 528 047,00	35 528 047,00
76	Produits financiers	719 260,00	0,00	644 000,00	644 000,00	644 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions semi-budg. (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	36 018 354,00	0,00	36 172 047,00	36 172 047,00	36 172 047,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	0,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
	TOTAL	36 018 354,00	0,00	36 292 047,00	36 292 047,00	36 292 047,00

+ **R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)** **0,00**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **36 292 047,00**

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6) **3 668 677,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à

financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B
(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	168 000,00		17 000,00	17 000,00	17 000,00
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles	2 203 000,00		2 072 000,00	2 072 000,00	2 072 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours	405 000,00		23 000,00	23 000,00	23 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	2 776 000,00		2 112 000,00	2 112 000,00	2 112 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	6 182 400,00		6 283 000,00	6 283 000,00	6 283 000,00
18	Compte de liaison : affectation... (7)					
26	Particip. créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	6 182 400,00		6 283 000,00	6 283 000,00	6 283 000,00
45...1	Total des opér. pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 958 400,00		8 395 000,00	8 395 000,00	8 395 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	8 958 400,00		8 395 000,00	8 395 000,00	8 395 000,00

+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)
=	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
	8 395 000,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 776 000,00		4 351 999,00	4 351 999,00	4 351 999,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	4 776 000,00		4 351 999,00	4 351 999,00	4 351 999,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	440 000,00		374 324,00	374 324,00	374 324,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres subventions d'investissement non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (7)					
26	Particip. créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	440 000,00		374 324,00	374 324,00	374 324,00
45...2	Total des opér. pour compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	5 216 000,00		4 726 323,00	4 726 323,00	4 726 323,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	2 272 091,00		1 983 242,00	1 983 242,00	1 983 242,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	1 470 309,00		1 685 435,00	1 685 435,00	1 685 435,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 742 400,00		3 668 677,00	3 668 677,00	3 668 677,00
	TOTAL	8 958 400,00		8 395 000,00	8 395 000,00	8 395 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 395 000,00
---	---------------------

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	3 668 677,00
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	15 182 310,00		15 182 310,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 813 220,00		12 813 220,00
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	263 490,00		263 490,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	4 074 570,00	120 000,00	4 194 570,00
67	Charges exceptionnelles	20 800,00		20 800,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	148 980,00	1 685 435,00	1 834 415,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 983 242,00	1 983 242,00
Dépenses de fonctionnement - Total		32 503 370,00	3 788 677,00	36 292 047,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				=
				36 292 047,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	6 283 000,00		6 283 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)		(8)	
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	17 000,00		17 000,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	2 072 000,00		2 072 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		(9)	
23	Immobilisations en cours (6)	23 000,00		23 000,00
26	Partic. et créances rattachées à des partic.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprise)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
3..	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		8 395 000,00		8 395 000,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				=
				8 395 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il créé.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	51 000,00		51 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses	3 017 500,00		3 017 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	26 600 000,00		26 600 000,00
74	Dotations et participations	5 824 547,00		5 824 547,00
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00		35 000,00
76	Produits financiers	644 000,00		644 000,00
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges		120 000,00	120 000,00
Recettes de fonctionnement - Total		36 172 047,00	120 000,00	36 292 047,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				36 292 047,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	374 324,00		374 324,00
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	4 351 999,00		4 351 999,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(6)		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation	(7)		
23	Immobilisations en cours			
26	Partic. et créances rattachées à des partic.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		1 685 435,00	1 685 435,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45...2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (4)			
59	Prov. pour dépréciation des comptes financiers (4)			
3..	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		1 983 242,00	1 983 242,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		4 726 323,00	3 668 677,00	8 395 000,00
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
+				
AFFECTATION AU COMPTE 1068				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				8 395 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il créé.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
011	Charges à caractère général (5)	15 300 215,00	15 182 310,00	15 182 310,00
60611	Eau et assainissement	12 000,00	11 000,00	11 000,00
60612	Énergie - Electricité	79 500,00	79 500,00	79 500,00
60621	Combustibles	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60622	Carburants	764 000,00	777 000,00	777 000,00
60631	Fournitures d'entretien	51 000,00	38 500,00	38 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	371 130,00	402 600,00	402 600,00
60636	Vêtements de travail	91 660,00	91 660,00	91 660,00
6064	Fournitures administratives	1 020,00	1 020,00	1 020,00
6068	Autres matières et fournitures	114 185,00	24 520,00	24 520,00
611	Contrats de prestations de services avec des entreprises	11 683 550,00	11 717 950,00	11 717 950,00
6132	Locations immobilières	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6135	Locations mobilières	54 200,00	113 400,00	113 400,00
61521	Terrains	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61522	Bâtiments	25 500,00	19 700,00	19 700,00
61523	Voies et réseaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Matériel roulant	211 900,00	157 000,00	157 000,00
61558	Autres biens mobiliers	157 700,00	69 650,00	69 650,00
6156	Maintenance	174 710,00	165 900,00	165 900,00
616	Primes d'assurance	238 000,00	167 100,00	167 100,00
617	Études et recherches	83 500,00	73 500,00	73 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	7 000,00	6 200,00	6 200,00
6226	Honoraires	40 000,00	246 000,00	246 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	47 000,00	67 000,00	67 000,00
6236	Catalogues et imprimés	50 500,00	58 000,00	58 000,00
6237	Publications	27 000,00	27 000,00	27 000,00
6241	Transports de biens	2 100,00	2 100,00	2 100,00
6247	Transports collectifs	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	4 500,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	19 000,00	19 000,00	19 000,00
627	Services bancaires et assimilés	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ..)	30 000,00		
6288	Autres services extérieurs	900,00	900,00	900,00
63512	Taxes foncières	499 000,00	407 600,00	407 600,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	16 000,00	16 000,00	16 000,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	367 660,00	343 510,00	343 510,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 325 920,00	12 813 220,00	12 813 220,00
6331	Versement de transport	92 000,00	95 000,00	95 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	31 000,00	30 500,00	30 500,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	73 000,00	73 000,00	73 000,00
64111	Rémunération principale	7 190 000,00	7 525 000,00	7 525 000,00
64112	NBI, supplément familial de traitement et indemnité de résidence	265 000,00	230 000,00	230 000,00
64118	Autres indemnités.	1 090 000,00	918 000,00	918 000,00
64131	Rémunérations	400 000,00	480 000,00	480 000,00
64162	Emplois d'avenir	5 000,00	67 500,00	67 500,00
6417	Rémunérations des apprentis	2 000,00	15 000,00	15 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 285 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 600 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	185 000,00	168 000,00	168 000,00
64731	Versées directement		96 000,00	96 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	54 920,00	57 920,00	57 920,00
6478	Autres charges sociales diverses	52 000,00	56 000,00	56 000,00
6488	Autres charges	1 000,00	1 300,00	1 300,00
014	Atténuation de produits			
65	Autres charges de gestion courantes	232 400,00	263 490,00	263 490,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	69 200,00	81 290,00	81 290,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	163 200,00	182 200,00	182 200,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011+012+014+65+656)	27 858 535,00	28 259 020,00	28 259 020,00
66	Charges financières (b)	4 370 819,00	4 074 570,00	4 074 570,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 486 500,00	3 350 000,00	3 350 000,00
66112	Intérêts - Rattachements des ICNE	-54 681,00	-96 430,00	-96 430,00
668	Autres charges financières	939 000,00	821 000,00	821 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	38 000,00	20 800,00	20 800,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6713	Secours et dots	16 000,00		
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 000,00	800,00	800,00
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires (d) (6)	8 600,00	148 980,00	148 980,00
6865	Dotations aux provisions pour risques et charges financiers		140 380,00	140 380,00
6875	Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels	8 600,00	8 600,00	8 600,00
022	Dépenses imprévues (e)			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES =(a)+(b)+(c)+(d)+(e)		32 275 954,00	32 503 370,00	32 503 370,00
<i>023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>2 272 091,00</i>	<i>1 983 242,00</i>	<i>1 983 242,00</i>
<i>042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)</i>	<i>1 470 309,00</i>	<i>1 805 435,00</i>	<i>1 805 435,00</i>
668	Autres charges financières		120 000,00	120 000,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 470 309,00	1 685 435,00	1 685 435,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 742 400,00	3 788 677,00	3 788 677,00
<i>043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (10)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 742 400,00	3 788 677,00	3 788 677,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations ré		36 018 354,00	36 292 047,00	36 292 047,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				36 292 047,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)	
Montant des ICNE de l'exercice	1 158 350,20
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 254 780,20
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-96 430,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote P.B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF042 = RI 040.
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
013	Atténuation de charges	1 000,00	51 000,00	51 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		50 000,00	50 000,00
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	2 885 945,00	3 017 500,00	3 017 500,00
7013	Vente de produits résiduels	92 975,00	124 500,00	124 500,00
7018	Autres ventes de produits finis	2 058 600,00	2 169 000,00	2 169 000,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	160 000,00	163 000,00	163 000,00
70613	Abonnement ou redevance pour enlèvement des déchets industriels et commerciaux	562 370,00	545 000,00	545 000,00
70878	par d'autres redevables	12 000,00	16 000,00	16 000,00
73	Impôts et taxes	26 350 000,00	26 600 000,00	26 600 000,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	26 350 000,00	26 600 000,00	26 600 000,00
74	Dotations et participations	6 029 149,00	5 824 547,00	5 824 547,00
74712	Participations - Etat - Emplois d'avenir		54 000,00	54 000,00
74751	GFP de rattachement	3 948 149,00	3 030 547,00	3 030 547,00
7478	Autres organismes	2 081 000,00	2 740 000,00	2 740 000,00
75	Autres produits de gestion courante	33 000,00	35 000,00	35 000,00
752	Revenus des immeubles	33 000,00	35 000,00	35 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)	35 299 094,00	35 528 047,00	35 528 047,00
76	Produits financiers (b)	719 260,00	644 000,00	644 000,00
768	Autres produits financiers	719 260,00		
7688	AUTRES		644 000,00	644 000,00
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires (d) (5)			
	TOTAL RECETTES REELLES = A+B+C+D	36 018 354,00	36 172 047,00	36 172 047,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)		120 000,00	120 000,00
796	Transferts de charges financières		120 000,00	120 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (9)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		120 000,00	120 000,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	36 018 354,00	36 292 047,00	36 292 047,00
			+	0,00
			+	0,00
			=	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 292 047,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622	
Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF042 = DI040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	168 000,00	17 000,00	17 000,00
2031	Frais d'études	150 000,00		
2033	Frais d'insertion	18 000,00	17 000,00	17 000,00
204	Subventions d'équipements versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 203 000,00	2 072 000,00	2 072 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21318	Autres bâtiments publics	100 000,00	2 000,00	2 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	815 000,00	830 000,00	830 000,00
2182	Matériel de transport	1 250 000,00	1 175 000,00	1 175 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	500,00	500,00	500,00
2184	Mobilier	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 500,00	42 500,00	42 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	405 000,00	23 000,00	23 000,00
2313	Constructions	405 000,00	23 000,00	23 000,00
	Opérations d'équipement n° (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 776 000,00	2 112 000,00	2 112 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 182 400,00	6 283 000,00	6 283 000,00
1631	Emprunts obligataires	173 000,00		
16318	Autres emprunts obligataires		173 000,00	173 000,00
1641	Emprunts en euros	4 009 400,00	4 110 000,00	4 110 000,00
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	6 182 400,00	6 283 000,00	6 283 000,00
45...1	Opérations pour compte de tiers n° (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		8 958 400,00	8 395 000,00	8 395 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>			
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	8 958 400,00	8 395 000,00	8 395 000,00
			+
		RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
			+
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
			=
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 395 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir Annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 776 000,00	4 351 999,00	4 351 999,00
1641	Emprunts en euros	2 776 000,00	2 351 999,00	2 351 999,00
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 776 000,00	4 351 999,00	4 351 999,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	440 000,00	374 324,00	374 324,00
10222	F.C.T.V.A.	440 000,00	374 324,00	374 324,00
138	Autres subventions d'investissement non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	440 000,00	374 324,00	374 324,00
45...2	Opérations pour compte de tiers n° (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE	5 216 000,00	4 726 323,00	4 726 323,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 272 091,00	1 983 242,00	1 983 242,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	1 470 309,00	1 685 435,00	1 685 435,00
28033	Frais d'insertion	72,00	1 080,00	1 080,00
28152	Installations de voirie	21 680,00	212,00	212,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	640 168,00	781 866,00	781 866,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	12 932,00	12 932,00	12 932,00
28182	Matériel de transport	776 918,00	860 814,00	860 814,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		447,00	447,00
28184	Mobilier	2 715,00	8 616,00	8 616,00
28188	Autres immobilisations corporelles	15 824,00	19 468,00	19 468,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 742 400,00	3 668 677,00	3 668 677,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	3 742 400,00	3 668 677,00	3 668 677,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	8 958 400,00	8 395 000,00	8 395 000,00

+

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			8 395 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

LISTE DES CODES FONCTIONNELS

FONCTION 0 : SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

01 : Opérations non ventilables

02 : Administration générale

- 020 : Administration générale de la collectivité
- 021 : Assemblée locale
- 022 : Administration générale de l'Etat
- 023 : Information, communication, publicité
- 024 : Fêtes et cérémonies
- 025 : Aides aux associations (non classées ailleurs)
- 026 : Cimetières et pompes funèbres

03 : Justice

04 : Coopération décentralisée, actions européennes et internationales

- 041 : Subvention globale
- 048 : Autres actions de coopération décentralisée

FONCTION 1 : SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES

11 : Sécurité intérieure

- 110 : Services communs
- 111 : Police nationale
- 112 : Police municipale
- 113 : Pompiers, incendies et secours
- 114 : Autres services de protection civile

12 : Hygiène et salubrité publique

FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT-FORMATION

20 : Services communs

21 : Enseignement du premier degré

- 211 : Écoles maternelles
- 212 : Écoles primaires
- 213 : Classes regroupées

22 : Enseignement du deuxième degré

23 : Enseignement supérieur

24 : Formation continue

25 : Services annexes de l'enseignement

- 251 : Hébergement et restauration scolaire
- 252 : Transports scolaires
- 253 : Sport scolaire
- 254 : Médecine scolaire
- 255 : Classes de découverte et autres services annexes de l'enseignement

FONCTION 3: CULTURE

30 : Services communs

31 : Expression artistique

- 311 : Expression musicale, lyrique et chorégraphique
- 312 : Arts plastiques et autres activités artistiques
- 313 : Théâtres
- 314 : Cinémas et autres salles de spectacles

32 : Conservation et diffusion des patrimoines

- 321 : Bibliothèques et médiathèques
- 322 : Musées
- 323 : Archives
- 324 : Entretien du patrimoine culturel

33: Action culturelle

FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE

40 : Services communs

41 : Sports

- 411 : Salles de sport, gymnases
- 412 : Stades
- 413 : Piscines
- 414 : Autres équipements sportifs ou de loisir
- 415 : Manifestations sportives

42 : Jeunesse

421 : Centres de loisirs

422 : Autres activités pour les jeunes

423 : Colonies de vacances

FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ

51 : Santé

- 510 : Services communs
- 511 : Dispensaires et autres établissements sanitaires
- 512 : Actions de prévention sanitaire

52 : Interventions sociales

- 520 : Services communs
- 521 : Services à caractère social pour handicapés et inadaptés
- 522 : Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence
- 523 : Actions en faveur des personnes en difficulté
- 524 : Autres services

FONCTION 6 : FAMILLE

60 : Services communs

61 : Services en faveur des personnes âgées

62 : Actions en faveur de la maternité

63 : Aides à la famille

64 : Crèches et garderies

FONCTION 7 : LOGEMENT

70 : Services communs

71 : Parc privé de la ville

72 : Aide au secteur locatif

73 : Aide à l'accèsion à la propriété

FONCTION 8 : AMÉNAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

81 : Services urbains

- 810 : Services communs
- 811 : Eau et assainissement
- 812 : Collecte et traitement des ordures ménagères
- 813 : Propreté urbaine
- 814 : Éclairage public
- 815 : Transports urbains
- 816 : Autres réseaux et services divers

82 : Aménagement urbain

- 820 : Services communs
- 821 : Équipements de voirie
- 822 : Voirie communale et routes
- 823 : Espaces verts urbains
- 824 : Autres opérations d'aménagement urbain

83 : Environnement

- 830 : Services communs
- 831 : Aménagement des eaux
- 832 : Actions spécifiques de lutte contre la pollution
- 833 : Préservation du milieu naturel

FONCTION 9 : ACTION ÉCONOMIQUE

90 : Interventions économiques

91 : Foires et marchés

92 : Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires

93 : Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics

94 : Aides au commerce et aux services marchands

95 : Aides au tourisme

96 : Aides aux services publics

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opération non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	------------------------------------	--	---	----------------------------------	--------------	------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Equipements non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières	0,00					
Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--------------------------------------	--------------	---------------	--	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES					
0,00	0,00	0,00	8 395 000,00	0,00	8 395 000,00
0,00	0,00	0,00	8 395 000,00	0,00	8 395 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
					0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	8 395 000,00	0,00	8 395 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	8 395 000,00	0,00	8 395 000,00
RECETTES					
0,00	0,00	0,00	8 395 000,00	0,00	8 395 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	8 395 000,00	0,00	8 395 000,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
0,00	0,00	0,00	36 292 047,00	0,00	36 292 047,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	36 292 047,00	0,00	36 292 047,00
RECETTES					
0,00	0,00	0,00	36 292 047,00	0,00	36 292 047,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	36 292 047,00	0,00	36 292 047,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES							IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE							A1

Article	Libellé	01 Opération non ventilables	0 Services généraux administrat° publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	------------------------------------	--	---	----------------------------------	--------------	------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Total dépenses investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses réelles investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses d'ordre investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES

Total recettes investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total recettes réelles investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total recettes d'ordre investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES							IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE							A1

Article	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	---	--------------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Total dépenses investissement		0,00	0,00	0,00	8 395 000,00	0,00	8 395 000,00
Depenses réelles investissement		0,00	0,00	0,00	8 395 000,00	0,00	8 395 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00	0,00	6 283 000,00	0,00	6 283 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	17 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00	2 072 000,00	0,00	2 072 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	23 000,00
Depenses d'ordre investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES							
Total recettes investissement		0,00	0,00	0,00	8 395 000,00	0,00	8 395 000,00
Recettes réelles investissement		0,00	0,00	0,00	4 726 323,00	0,00	4 726 323,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00	374 324,00	0,00	374 324,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00	0,00	4 351 999,00	0,00	4 351 999,00
Recettes d'ordre investissement		0,00	0,00	0,00	3 668 677,00	0,00	3 668 677,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	1 983 242,00	0,00	1 983 242,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	1 685 435,00	0,00	1 685 435,00

FONCTIONNEMENT

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Article	Libellé	01 Opération non ventilables	0 Services généraux administrat° publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	------------------------------------	--	---	----------------------------------	--------------	------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses réelles fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses d'ordre fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES							
Total recettes fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total recettes réelles fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	IMPOTS ET TAXES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES							IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE							A1

Article	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		0,00	0,00	0,00	36 292 047,00	0,00	36 292 047,00
Depenses réelles fonctionnement		0,00	0,00	0,00	32 503 370,00	0,00	32 503 370,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	0,00	0,00	0,00	15 182 310,00	0,00	15 182 310,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	0,00	0,00	0,00	12 813 220,00	0,00	12 813 220,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	263 490,00	0,00	263 490,00
66	CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	4 074 570,00	0,00	4 074 570,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00	20 800,00	0,00	20 800,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00	0,00	0,00	148 980,00	0,00	148 980,00
Depenses d'ordre fonctionnement		0,00	0,00	0,00	3 788 677,00	0,00	3 788 677,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	1 983 242,00	0,00	1 983 242,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	1 805 435,00	0,00	1 805 435,00
RECETTES							
Total recettes fonctionnement		0,00	0,00	0,00	36 292 047,00	0,00	36 292 047,00
Recettes réelles fonctionnement		0,00	0,00	0,00	36 172 047,00	0,00	36 172 047,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00	0,00	0,00	51 000,00	0,00	51 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	0,00	0,00	0,00	3 017 500,00	0,00	3 017 500,00
73	IMPOTS ET TAXES	0,00	0,00	0,00	26 600 000,00	0,00	26 600 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,00	0,00	0,00	5 824 547,00	0,00	5 824 547,00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Article	Libellé	01 Opération non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total recettes d'ordre fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Article	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	644 000,00	0,00	644 000,00
Recettes d'ordre fonctionnement		0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 8

Art. (1)	Libellé	81	82	83	Total
DEPENSES (2)		36 292 047,00	0,00	0,00	36 292 047,00
Dépenses de l'exercice		36 292 047,00	0,00	0,00	36 292 047,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 182 310,00			15 182 310,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	12 813 220,00			12 813 220,00
023	Virement à la section d'investissement	1 983 242,00			1 983 242,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 805 435,00			1 805 435,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	263 490,00			263 490,00
66	CHARGES FINANCIERES	4 074 570,00			4 074 570,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 800,00			20 800,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	148 980,00			148 980,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		36 292 047,00	0,00	0,00	36 292 047,00
Recettes de l'exercice		36 292 047,00	0,00	0,00	36 292 047,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	51 000,00			51 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 000,00			120 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 017 500,00			3 017 500,00
73	IMPOTS ET TAXES	26 600 000,00			26 600 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 824 547,00			5 824 547,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	35 000,00			35 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS	644 000,00			644 000,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 8

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810	811	812	813	814	815	816
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	36 292 047,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	36 292 047,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			15 182 310,00				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			12 813 220,00				
023	Virement à la section d'investissement			1 983 242,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			1 805 435,00				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			263 490,00				
66	CHARGES FINANCIERES			4 074 570,00				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			20 800,00				
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS			148 980,00				
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	36 292 047,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	36 292 047,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			51 000,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			120 000,00				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			3 017 500,00				
73	IMPOTS ET TAXES			26 600 000,00				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			5 824 547,00				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			35 000,00				
76	PRODUITS FINANCIERS			644 000,00				
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous-fonction 83			
		820	821	822	823	824	830	831	832	833
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL									
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS									
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES									
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
76	PRODUITS FINANCIERS									
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 8

Art. (1)	Libellé	81	82	83	Total
DEPENSES (2)		8 395 000,00	0,00	0,00	8 395 000,00
Dépenses de l'exercice		8 395 000,00	0,00	0,00	8 395 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 283 000,00			6 283 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 000,00			17 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 072 000,00			2 072 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	23 000,00			23 000,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		8 395 000,00	0,00	0,00	8 395 000,00
Recettes de l'exercice		8 395 000,00	0,00	0,00	8 395 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 983 242,00			1 983 242,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 685 435,00			1 685 435,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	374 324,00			374 324,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 351 999,00			4 351 999,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 8

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810	811	812	813	814	815	816
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	8 395 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	8 395 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			6 283 000,00				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			17 000,00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2 072 000,00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			23 000,00				
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	8 395 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	8 395 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement			1 983 242,00				
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			1 685 435,00				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			374 324,00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			4 351 999,00				
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 82				Sous-fonction 83				
		820	821	822	823	824	830	831	832	833
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
23	IMMOBILISATIONS EN COURS									
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

BUDGET DES ORDURES MENAGERES

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					3 460 000,00									
Emprunt obligataire 2005	EMISSION OBLIGATAIRE	13/12/2005	13/12/2005	13/12/2006	2 000 000,00	V	Euribor 12 M + 0.03	2,78	2,82	EUR	A	C	O	A-1
emprunt obligataire 2006	EMISSION OBLIGATAIRE	15/12/2006	15/12/2006	17/12/2007	1 460 000,00	V	Euribor 12 M + 0.0295	3,93	3,99	EUR	A	C	O	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					116 035 371,68									
1641 Emprunts en euros (total)					116 035 371,68									
000-524-cvecvo	DEXIA CL	01/07/2008	01/07/2008	01/10/2008	13 000 000,00	C	Taux fixe annulable à 4,26 % (date d'exercice 01/07/2013)	4,26	4,39	EUR	T	C	O	A-1
000402	DEXIA CL	01/01/2000	01/01/2000	01/04/2000	2 134 286,24	V	Euribor 03 M + 0.1	3,44	3,54	EUR	T	P	O	A-1
000411	SFIL CAFFIL	01/01/2002	01/01/2002	01/01/2003	5 245 770,78	F	Taux fixe à 4.91 %	4,91	4,91	EUR	A	P	O	A-1
000417	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2000	25/03/2000	25/03/2001	914 694,10	F	Taux fixe à 6.1 %	6,10	6,10	EUR	A	P	O	A-1
000431	SFIL CAFFIL	01/04/2003	01/04/2003	01/04/2004	3 076 000,00	F	Taux fixe à 4.57 %	4,57	4,64	EUR	A	P	O	A-1
000439	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2000	25/12/2000	25/03/2001	5 389 225,21	V	Euribor 03 M + 0.095	4,99	5,16	EUR	T	P	O	A-1
000440	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/12/2003	20/12/2003	20/12/2004	528 595,02	F	Taux fixe à 4.65 %	4,65	4,65	EUR	A	P	O	A-1
000492	CREDIT AGRICOLE	02/08/2004	02/08/2004	02/08/2007	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.83 %	4,83	4,90	EUR	A	C	O	A-1
000493	DEXIA CL	01/08/2004	01/08/2004	01/08/2005	250 373,65	C	Taux fixe 3.96% à barrière 7% sur Libor USD 12 M(Postfixé)	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
000507CVO	CREDIT AGRICOLE	15/11/2006	15/11/2006	15/11/2007	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.065 %	4,06	4,06	EUR	A	C	O	A-1
000508CVE	CREDIT AGRICOLE	15/11/2006	15/11/2006	15/11/2008	7 000 000,00	F	Taux fixe à 4.07 %	4,07	4,07	EUR	A	C	O	A-1
000510	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/10/2007	01/10/2007	30/06/2008	10 000 000,00	C	Taux fixe annulable à 3,97 % (exercable à partir du 30/06/2010)	3,97	4,03	EUR	A	C	O	C-1
000513 Ream	SFIL CAFFIL	01/10/2011	01/10/2011	01/10/2012	1 632 259,89	C	Taux fixe 3.79% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)- CMS EUR 01A (Postfixé) >= -0.3% sinon (5.7% - 5 x spread)	3,79	3,85	EUR	A	X	O	E-3
000513 Refi	SFIL CAFFIL	18/09/2014	01/10/2014	01/10/2015	1 214 323,67	F	Taux fixe à 4.13 %	4,13	4,19	EUR	A	X	O	A-1

BUDGET DES ORDURES MENAGERES

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
000514	SFIL CAFFIL	05/07/2007	05/07/2007	01/04/2008	670 000,00	V	Eonia + 0.0040	4,05	4,22	EUR	T	P	O	A-1
000515	SFIL CAFFIL	14/12/2007	14/12/2007	01/01/2009	10 000 000,00	F	Taux fixe à 4.877 %	4,88	4,95	EUR	A	P	O	A-1
000518	CREDIT AGRICOLE	17/12/2007	17/12/2007	15/12/2008	10 000 000,00	F	Taux fixe à 4.57 %	4,57	4,64	EUR	A	C	O	A-1
000533	SFIL CAFFIL	10/12/2009	10/12/2009	01/10/2010	2 900 000,00	V	Eonia + 0.76	1,17	1,13	EUR	T	P	O	A-1
000534	CAISSE D'EPARGNE	11/03/2010	11/03/2010	14/04/2011	1 900 000,00	V	Euribor 01 S + 0.6	0,94	0,95	EUR	M	P	O	A-1
000537	DEXIA CL	25/11/2011	23/12/2011	01/01/2013	2 100 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,51	4,51	EUR	A	P	O	A-1
519-conso	CREDIT FONCIER DE FRANCE	31/03/2008	31/03/2008	30/06/2008	10 000 000,00	V	TAG 03 M + 0.0925	4,19	4,25	EUR	T	C	O	A-1
526-refi-Conso	SOCIETE GENERALE	07/05/2010	15/09/2010	15/12/2010	12 757 844,12	F	Taux fixe à 3.83 %	3,83	3,94	EUR	T	P	O	A-1
538	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13/01/2012	30/04/2012	01/08/2012	500 000,00	V	LEP + 1.35	4,10	4,10	EUR	T	C	O	A-1
539	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/10/2012	18/07/2012	01/02/2013	2 500 000,00	V	LEP + 2.39	5,14	5,14	EUR	T	C	O	A-1
542	La Banque Postale	16/12/2013	31/12/2013	01/07/2015	1 900 000,00	V	Eonia + 1.61	1,84	1,87	EUR	A	P	O	A-1
543	La Banque Postale	16/12/2013	30/12/2013	01/10/2015	110 000,00	V	Eonia + 1.61	1,84	1,87	EUR	A	P	O	A-1
EMPRUNT 2015 D'EQUILIBRE					2 311 999,00									
Total général					119 495 371,68									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

BUDGET DES ORDURES MENAGERES

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2015											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice (17)
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		1 976 000,00		1 976 000,00					173 000,00	81 785,99	8 742,77	2 897,92
Emprunt obligataire 2005	O	1 100 000,00	A-1 ; C-1	1 100 000,00	10,95	V, C	Euribor 12 M + (-0.4675) Taux fixe annulable à 3,44 % (exerçable à partir du 13/12/2009)	3,49	100 000,00	43 804,80	5 533,31	1 566,19
emprunt obligataire 2006	O	876 000,00	C-1	876 000,00	11,96	C	Taux fixe annulable à 3,92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,97	73 000,00	37 981,19	3 209,46	1 331,73
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		13 641 397,06		85 851 721,07					4 104 912,52	3 985 552,22	633 827,01	1 171 458,64
1641 Emprunts en euros (total)		13 641 397,06		85 851 721,07					4 104 912,52	3 985 552,22	633 827,01	1 171 458,64
000-524-cvecvo	N		A-1	9 962 616,75	20,25	F	Taux fixe à 4.26 %	4,39	485 981,32	422 423,45		102 022,65
000402	O	800 649,22	A-1	800 649,22	5	F, V	Taux fixe à 3.922 % Euribor 03 M + (-0.131)	-0,05	135 343,49	30 695,48	31 601,83	-240,08
000411	O	2 709 714,81	B-1	2 709 714,81	7	C	Euribor 12 M(Postfixé)-Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,30	284 681,01	276 797,37	133 047,00	128 264,08
000417	N		A-1	393 819,60	10,23	F	Taux fixe à 6.1 %	6,10	26 166,24	24 023,00		17 131,62
000431	N		A-1	2 383 840,73	18,25	F	Taux fixe à 4.57 %	4,64	81 457,03	110 454,60		79 932,29
000439	O	2 202 787,91	A-1 ; B-1	2 202 787,91	5,98	V, F, V, F, C	Euribor 03 M + (-0.165) Taux fixe à 3.734 % Euribor 03 M + (-0.22) Taux fixe à 3.425 % Taux fixe 2.41% à barrière 6% sur Euribor 03 M(Postfixé)	2,47	323 298,30	209 828,88	159 061,18	283,85
000440	N		A-1	143 125,20	2,97	F	Taux fixe à 4.65 %	4,65	45 557,16	6 655,32		126,03
000492	N		A-1	3 571 428,56	19,59	F	Taux fixe à 4.83 %	4,90	178 571,43	174 895,83		68 493,68
000493	N		A-1	46 131,65	4,58	V	Euribor 12 M + Cap 3.96 sur Euribor 12 M	0,50	8 419,01	228,72		56,56
000507CVO	O	2 200 000,00	A-1	2 200 000,00	21,87	F	Taux fixe à 3.4875 %	3,49	100 000,00	165 728,75	89 184,99	9 401,02
000508CVE	O	5 310 344,83	A-1	5 310 344,83	21,87	V, F	Euribor 12 M + (-0.236) Taux fixe à 3.455 %	3,46	241 379,31	404 148,76	220 599,55	21 999,26
000510	N		C-1	7 666 666,69	22,5	C	Taux fixe annulable à 3,97 % (exerçable à partir du 30/06/2010)	4,03	333 333,33	308 593,98		147 992,78

BUDGET DES ORDURES MENAGERES

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2015											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice (17)
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
000513 Ream	N		E-3	369 347,01	18,75	C	Taux fixe 3.79% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 01A (Postfixé) >= -0.3% sinon (5.7% - 5 x spread)	3,85	14 281,94	14 192,67		3 382,31
000513 Refi	N		A-1	1 214 323,67	18,75	F	Taux fixe à 4.13 %	4,19	47 771,19	50 848,12		12 109,34
000514	O	417 900,29	B-1	417 900,29	8	C	Taux fixe 2.79% à barrière 6% sur Euribor 03 M(Postfixé)	2,86	43 550,08	11 234,27	332,46	2 504,61
000515	N		A-1	8 976 214,52	23	F	Taux fixe à 4.877 %	4,95	201 703,62	443 850,12		432 671,20
000518	N		A-1	7 666 666,69	22,96	F	Taux fixe à 4.57 %	4,64	333 333,33	355 232,87		14 196,62
000533	N		A-1	2 127 896,40	10,5	V	TAG 03 M + 0.79	0,77	187 157,13	15 725,29		3 566,02
000534	N		A-1	1 660 471,46	16,04	V	Euribor 01 M + 0.4	0,42	69 005,51	6 640,64		292,36
000537	N		A-1	1 893 519,65	12	F	Taux fixe à 4.51 %	4,51	110 275,72	85 397,74		80 200,90
519-conso	N		A-1	7 750 000,09	23,25	F	Taux fixe à 3.81 %	3,86	333 333,32	290 512,50		0,00
526-refi-Conso	N		A-1	11 790 922,00	23,96	F	Taux fixe à 3.83 %	3,94	259 525,46	454 090,43		18 606,66
538	N		A-1	416 666,68	12,33	V	LEP + 1.35	2,85	33 333,33	10 663,86		1 631,08
539	N		A-1	2 166 666,66	12,83	V	LEP + 2.39	3,89	166 666,67	76 884,99		11 771,63
542	N		A-1	1 900 000,00	19,5	V	Euribor 12 M + 1.22	1,73	57 460,92	33 934,00		14 636,30
543	N		A-1	110 000,00	19,75	V	Euribor 12 M + 1.22	1,61	3 326,68	1 870,60		425,87
EMPRUNT 2015 D'EQUILIBRE				0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		15 617 397,06		87 827 721,07					4 277 912,52	4 067 338,21	642 569,78	1 174 356,56

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

(17) pour information : ICNE N-1 estimés à 1 270 786,56 €

BUDGET DES ORDURES MENAGERES

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

**IV
A2.3**

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
000411	SFIL CAFFIL	5 245 770,78	2 709 714,81	1	20		Taux fixe à 4.91 %	Taux fixe à 4.91 %		Euribor 12 M(Postfixé)-Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,30	276 797,37	133 047,00	3,09
000439	CAISSE D'EPARGNE	5 389 225,21	2 202 787,91	1	20		Euribor 03 M + 0.095	Euribor 03 M + 0.095	174 193,25	Taux fixe 2.41% à barrière 6% sur Euribor 03 M(Postfixé)	2,47	209 828,88	159 061,18	2,51
000514	SFIL CAFFIL	670 000,00	417 900,29	1	15		TAG 03 M + 0.0040	Eonia + 0.0040	45 296,18	Taux fixe 2.79% à barrière 6% sur Euribor 03 M(Postfixé)	2,86	11 234,27	332,46	0,48
TOTAL (B)		11 304 995,99	5 330 403,01									497 860,52	292 440,64	6,07
Option d'échange (C)														
000510	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10 000 000,00	7 666 666,69	1	30		Taux fixe annuable à 3,97 % (exerçable à partir du 30/06/2010)	Taux fixe annuable à 3,97 % (exerçable à partir du 30/06/2010)		Taux fixe annuable à 3,97 % (exerçable à partir du 30/06/2010)	4,03	308 593,98		8,73
Emprunt obligataire 2005	EMISSION OBLIGATAIRE	2 000 000,00	1 100 000,00	1	20		Euribor 12 M + 0.03	Euribor 12 M + 0.03		Taux fixe annuable à 3,44 % (exerçable à partir du 13/12/2009)	3,49	43 804,80	5 533,31	1,25
emprunt obligataire 2006	EMISSION OBLIGATAIRE	1 460 000,00	876 000,00	1	20		Euribor 12 M + 0.0295	Euribor 12 M + 0.0295		Taux fixe annuable à 3,92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,97	37 981,19	3 209,46	1,00
TOTAL (C)		13 460 000,00	9 642 666,69									390 379,97	8 742,77	10,98
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														

BUDGET DES ORDURES MENAGERES

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
000513 Ream	SFIL CAFFIL	1 632 259,89	369 347,01	3	22		Taux fixe 3.79% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 01A (Postfixé) >= -0.3% sinon (5.7% - 5 x spread)	Taux fixe 3.79% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 01A (Postfixé) >= -0.3% sinon (5.7% - 5 x spread)		Taux fixe 3.79% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 01A (Postfixé) >= -0.3% sinon (5.7% - 5 x spread)	3,85	14 192,67		0,42
TOTAL (E)		1 632 259,89	369 347,01									14 192,67	0,00	0,42
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		26 397 255,88	15 342 416,71									902 433,16	301 183,41	17,47

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

BUDGET DES ORDURES MENAGERES

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	21					
	% de l'encours	82,53%					
	Montant en euros	72 485 367 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	6,07%					
	Montant en euros	5 330 403 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	10,98%					
	Montant en euros	9 642 667 €					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits			1			
	% de l'encours			0,42%			
	Montant en euros			369 347 €			
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

BUDGET DES ORDURES MENAGERES

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2015	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		10 220 059,64					10 220 059,64				0,00	0,00	0,00
swap 14	000507CVO	2 200 000,00	15/11/2036	NATIXIS	swap	taux	2 200 000,00	15/11/2007	17/11/2036	A			
swap 15	000508CVE	5 310 344,83	15/11/2036	NATIXIS	swap	taux	5 310 344,83	15/11/2007	17/11/2036	A			
swap 24			15/11/2036	The Royal Bank of Scotland	swap	taux		15/11/2010	17/11/2036	A			
swap 04	000411	2 709 714,81	01/01/2022	CREDIT AGRICOLE CIB	swap	taux	2 709 714,81	01/01/2008	03/01/2022	A			
Taux variable simple (total)		5 397 337,42					5 397 337,42				0,00	0,00	0,00
swap 07	000402	800 649,22	01/01/2020	Depfa Bank	swap	taux	800 649,22	01/01/2006	02/01/2020	T			
swap 13			01/01/2020	NATIXIS	swap	taux		03/07/2006	02/01/2020	T			
swap 03	000439	2 202 787,91	25/12/2020	Depfa Bank	swap	taux	2 202 787,91	25/12/2005	28/12/2020	T			
swap 05			25/12/2020	CIC	swap	taux		27/12/2005	28/12/2020	T			
swap 09			25/12/2020	CIC	swap	taux		27/12/2005	28/12/2020	T			
swap 12			25/12/2020	Depfa Bank	swap	taux		27/03/2006	28/12/2020	T			
swap 23			25/12/2020	NATIXIS	swap	taux		25/09/2009	28/12/2020	T			
swap 10	Emprunt obligataire 2005	1 100 000,00	13/12/2025	NATIXIS	swap	taux	1 100 000,00	13/12/2006	15/12/2025	A			
swap 17			13/12/2025	The Royal Bank of Scotland	swap	taux		13/12/2007	15/12/2025	A			
swap 18	emprunt obligataire 2006	876 000,00	15/12/2026	The Royal Bank of Scotland	swap	taux	876 000,00	17/12/2007	15/12/2026	A			
swap 22	000514	417 900,29	01/01/2023	CREDIT AGRICOLE	swap	taux	417 900,29	01/10/2009	02/01/2023	T			
Taux complexe (total) (2)													
Total		15 617 397,06					15 617 397,06				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

BUDGET DES ORDURES MENAGERES

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat (9)		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						951 002,85	1 436 980,94		
swap 14	000507CVO	Taux fixe à 3.4875 %	3,49	Taux fixe à 4.065 %	4,06	76 298,75	217 535,69	A-1	A-1
swap 15	000508CVE	Euribor 12 M + (-0.236)	0,1	Taux fixe à 4.07 %	4,07	5 054,96	943 778,27	A-1	A-1
swap 24		Taux fixe à 3.455 %	3,46	Euribor 12 M + (-0.236)	0,10	594 411,50	5 142,23	A-1	A-1
swap 04	000411	Euribor 12 M(Postfixé)-Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,3	Taux fixe à 4.91 %	4,91	275 237,64	270 524,75	A-1	B-1
Taux variable simple (total)						2 141 353,21	1 624 429,53		
swap 07	000402	Taux fixe à 3.922 %	4,04	Euribor 03 M + 0.1	0,19	209 972,69	23 608,07	A-1	A-1
swap 13		Euribor 03 M + (-0.131)	-0,05	Taux fixe à 3.922 %	4,04	16 441,96	217 135,85	A-1	A-1
swap 03	000439	Taux fixe à 3.734 %	3,84	Euribor 03 M + 0.095	0,18	547 986,69	74 148,70	A-1	A-1
swap 05		Euribor 03 M + (-0.165)	-0,09	Taux fixe à 3.734 %	3,84	50 833,99	605 769,09	A-1	A-1
swap 09		Taux fixe à 3.425 %	3,52	Euribor 03 M + (-0.165)	-0,09	532 841,47	74 626,89	A-1	A-1
swap 12		Euribor 03 M + (-0.22)	-0,14	Taux fixe à 3.425 %	3,52	70 042,94	532 542,10	A-1	A-1
swap 23		Taux fixe 2.41% à barrière 6% sur Euribor 03 M(Postfixé)	2,47	Euribor 03 M + (-0.22)	-0,14	304 760,88	-	A-1	B-1
swap 10		Euribor 12 M + (-0.4675)	-0,14	Euribor 12 M + 0.03	0,37	-	62 075,57	A-1	A-1
swap 17	Emprunt obligataire 2005	Taux fixe annulable à 3,44 % (exerçable à partir du 13/12/2009)	3,49	Euribor 12 M + (-0.4675)	-0,14	197 208,82	17 286,80	A-1	C-1
swap 18	emprunt obligataire 2006	Taux fixe annulable à 3,92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,97	Euribor 12 M + 0.0295	0,37	156 413,62	16 904,00	A-1	C-1
swap 22	000514	Taux fixe 2.79% à barrière 6% sur Euribor 03 M(Postfixé)	2,86	Euribor 03 M + 0.0040	0,09	54 850,15	332,46	A-1	B-1
Taux complexe (total) (2)									
Total						3 092 356,06	3 061 410,47		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Données estimés au 31/12/2014

BUDGET DES ORDURES MENAGERES

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 01/01/2015	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

CREDITS OUVERTS au compte 166 Refinancement de la dette	
En dépenses	2 000 000 €
En recettes	2 000 000 €

BUDGET DES ORDURES MENAGERES

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV

A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 01/01/2015	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié										
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Intérêts	Capital						
TOTAL																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Délibération du
AMORTISSEMENT	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 524,49 €</p> <p style="text-align: center;">Biens ou catégories de biens amortis :</p> <p style="text-align: center;">Durée</p> <p style="text-align: center;">Etudes 5 ans</p> <p style="text-align: center;">Subventions 5 à 15 ans</p> <p style="text-align: center;">Subventions projets infrastructures d'intérêt national 30 ans</p> <p style="text-align: center;">Equipement de garage et atelier 12 ans</p> <p style="text-align: center;">Achat de récipients 10 ans</p> <p style="text-align: center;">Véhicules 7 ans</p> <p style="text-align: center;">Camions 8 ans</p> <p style="text-align: center;">Matériel de bureau 3 ans</p> <p style="text-align: center;">Mobilier 12 ans</p> <p style="text-align: center;">Matériel classique 8 ans</p> <p style="text-align: center;">Divers 10 ans</p>	<p>05/12/1996</p> <p>07/12/2000</p> <p>15/12/2005</p> <p>11/10/2012</p> <p>05/12/1996</p> <p>07/12/2000</p> <p>05/12/1996</p> <p>05/12/1996</p> <p>05/12/1996</p> <p>05/12/1996</p> <p>05/12/1996</p> <p>05/12/1996</p> <p>05/12/1996</p>

BUDGET PRIMITIF 2015
 ETAT DES PROVISIONS - BUDGET ORDURES MENAGERES

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de la constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2015	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Autres provisions pour risques : assurances	8.600 €	2006	77.400 €	86.000 €	0 €	86.000 €
Autres provisions pour risques : Garantie Financière	140.380 €	2014	140.380 €	280.760 €		280.760 €
TOTAL PROVISIONS	148.980 €		217.780 €	366.760 €	0 €	366.760 €

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser(N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Communautaire (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		4 182 400,00	0,00	4 283 000,00	I 4 283 000,00
HORS CHARGES TRANSFEREES II = A+B+C		4 182 400,00	0,00	4 283 000,00	II 4 283 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	4 182 400,00	0,00	4 283 000,00	4 283 000,00
1631	Emprunts obligataires	173 000,00			173 000,00
16318	Autres emprunts obligataires			173 000,00	173 000,00
1641	Emprunts en euros	4 009 400,00		4 110 000,00	4 110 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts entre sections = C+D		0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur : (C)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées (D) = E+F+G</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Travaux en régie (E)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Stocks (G)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	4 283 000,00		4 283 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser(N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Communautaire (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
Total		2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00

(4) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	
A6.2 - DETAIL DES RECETTES	

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser(N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Communautaire (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		4 182 400,00		4 043 001,00	III 4 043 001,00
Ressources propres externes (a)		440 000,00	0,00	374 324,00	374 324,00
10222	F.C.T.V.A.	440 000,00		374 324,00	374 324,00
Autres recettes financières (b)		0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts entre sections (c)		1 470 309,00		1 685 435,00	1 685 435,00
28033	Frais d'insertion	72,00		1 080,00	1 080,00
28152	Installations de voirie	21 680,00		212,00	212,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	640 168,00		781 866,00	781 866,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	12 932,00		12 932,00	12 932,00
28182	Matériel de transport	776 918,00		860 814,00	860 814,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique			447,00	447,00
28184	Mobilier	2 715,00		8 616,00	8 616,00
28188	Autres immobilisations corporelles	15 824,00		19 468,00	19 468,00
021	Virement de la section de fonct. (d)	2 272 091,00		1 983 242,00	1 983 242,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	4 043 001,00			4 043 001,00

	Montant
Dépenses financières (IV)	4 283 000,00
Recettes financières (V)	4 043 001,00
Solde (recettes-dépenses)	(6) -239 999,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	(6) -239 999,00
Résultat hors charges transférées	-239 999,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.
(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.
(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser(N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Communautaire (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
	Total	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00

**BUDGET PRIMITIF
2015**

Budget Ordures ménagères

Fonctionnaires et Non titulaires 1 an

ANNEXES - ETAT DU PERSONNEL AU 01-01-2015

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIFS POURVUS au 01/01/2015		
			TEMPS PLEIN	TPS PARTIEL	TPS NON COMPLET
<u>SECTEUR ADMINISTRATIF</u>					
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A				
SECRETAIRE GENERAL A L'ADMINISTRATION	A				
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES	A				
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A				
ADMINISTRATEUR	A				
DIRECTEUR	A				
ATTACHE PRINCIPAL	A				
ATTACHE	A				
REDACTEUR PRINC. 1e CL	B	1		1	
REDACTEUR PRINC. 2e CL	B				
REDACTEUR	B				
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ère CL.	C	1	1		
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2ème CL.	C	2	2		
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ère Classe	C	3	3		
ADJOINT ADMINISTRATIF 2ème Classe	C	2	1	1	
		9	7	2	0
TOTAL (1)					

**BUDGET PRIMITIF
2015**

Budget Ordures ménagères

Fonctionnaires et Non titulaires 1 an

ANNEXES - ETAT DU PERSONNEL AU 01-01-2015

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIFS POURVUS au 01/01/2015		
			TEMPS PLEIN	TPS PARTIEL	TPS NON COMPLET
<u>SECTEUR TECHNIQUE</u>					
<i>DIRECTEUR SERVICES TECHNIQUES</i>	A				
<i>INGENIEUR EN CHEF DE CLASSE EXCEPTIONNEL</i>	A				
<i>ING. EN CHEF DE CLASSE NORMALE</i>	A				
<i>INGENIEUR PRINCIPAL</i>	A				
<i>INGENIEUR</i>	A				
<i>TECHNICIEN</i>	B	1	1		
<i>TECHNICIEN PRINCIPAL 2ème CLASSE</i>	B	2	2		
<i>TECHNICIEN PRINCIPAL 1ère CLASSE</i>	B	6	6		
<i>AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL</i>	C	18	18		
<i>AGENT DE MAITRISE</i>	C	7	7		

**BUDGET PRIMITIF
2015**

Budget Ordures ménagères

Fonctionnaires et Non titulaires 1 an

ANNEXES - ETAT DU PERSONNEL AU 01-01-2015

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIFS POURVUS au 01/01/2015		
			TEMPS PLEIN	TPS PARTIEL	TPS NON COMPLET
<u>SECTEUR TECHNIQUE</u>					
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère Classe	C	97	97		
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème classe	C	38	38		
ADJOINT TECHNIQUE 1ère classe	C	8	8		
ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe	C	64	64		
TOTAL (2)		241	241	0	0

**BUDGET PRIMITIF
2015**

Budget Ordures ménagères

Fonctionnaires et Non titulaires 1 an

ANNEXES - ETAT DU PERSONNEL AU 01-01-2015

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIFS POURVUS au 01/01/2015		
			TEMPS PLEIN	TPS PARTIEL	TPS NON COMPLET
<u>SECTEUR SOCIAL</u>					
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF PRINCIPAL	B				
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	B				
TOTAL (3)		0	0	0	0
<u>SECTEUR SPORTIF</u>					
CONSEILL. PRINC. APS 2e CL.	A				
TOTAL (4)		0	0	0	0
<u>SECTEUR CULTUREL</u>					
CONSERV CHEF PAT	A				
CONSERVATEUR DU PATRIMOINE	A				
BIBLIOTHECAIRE	A				
ASSISTANT DE CONSERVATION	B				
ASSIST. DE CONSERV. PRINC. 1e Cl.	B				
AGENT DU PATRIMOINE	C				
TOTAL (5)		0	0	0	0

**BUDGET PRIMITIF
2015**

Budget Ordures ménagères

Fonctionnaires et Non titulaires 1 an

ANNEXES - ETAT DU PERSONNEL AU 01-01-2015

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIFS POURVUS au 01/01/2015		
			TEMPS PLEIN	TPS PARTIEL	TPS NON COMPLET
ANIMATEUR	B				
ADJOINT D'ANIMATION 2e CL	C				
TOTAL (6)		0	0	0	0
TOTAL GENERAL		250	248	2	0
<i>(1+2+3+4+5+6)</i>					

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil communautaire	Variation de taux /N-1	Produit voté par le conseil communautaire	Variation du produit/N-1 (%)
TEOM			17,78 %	0,00 %		
TOTAL					26 600 000	0,95 %

D2 - ARRETE - SIGNATURES

	Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés VOTES : Pour Contre Abstentions
	Date de convocation :
Présenté par le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque A Dunkerque, le M. VERGRIETE	
Délibéré par l'Assemblée délibérante réunie en session à Dunkerque le	
Les membres du Conseil de Communauté	
Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le _____ et de la publication le _____	

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante

-- BP -- 2015

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE

Numéro SIRET : 245 900 428 00013

POSTE COMPTABLE DE DUNKERQUE MUNICIPALE ET COMMUNAUTE URBAINE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43

Budget primitif

BUDGET TRANSPORTS
ANNEE 2015

SOMMAIRE

I Informations générales (6)	Pages
A - Informations statistiques, fiscales et financières	108
B - Modalités de vote du budget	109
II Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	111
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	112
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	113
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	114
B2 - Balance générale du budget - Recettes	115
III Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	117
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	120
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	122
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	124
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	
IV Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	126
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	128
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	129
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	130
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	132
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	133
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	134
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	135
A3.2 - Etalement des provisions	
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	136
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	137

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)
A6 - Etat des charges transférées
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers
B - Engagements hors bilan
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
C - Autres éléments d'informations
C1.1 - Etat du personnel
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)
D - Arrêté et signatures
D - Arrêté et signatures

139

DUNKERQUE GRAND LITTORAL - COMMUNAUTE URBAINE	BUDGET PRIMITIF 2015
--	-----------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

INFORMATIONS STATISTIQUES	Valeurs
Population totale regroupée (colonne h du recensement INSEE)	203 718
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	3 572
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	
.....	

INFORMATIONS FISCALES N-2 (1)*					
Potentiel fiscal et financier		Valeurs/hab (population DGF)		Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier	Fiscal	Financier	Fiscal	Financier

INFORMATIONS FINANCIERES - ratios (2)		Valeurs budget transport (hors flux croisés)	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	223,25	Non connue
2	Produit des impositions directes/population	0,00	Non connue
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	158,81	Non connue
4	Dépenses d'équipement brut/population	33,91	Non connue
5	Encours de dette/population	56,14	Non connue
6	Dotations globales de fonctionnement/population	0,00	Non connue
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	48%	Non connue
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,00%	Non connue
9	Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,43	Non connue
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,213	Non connue
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	35%	Non connue

(1) Il s'agit du potentiel fiscal défini à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figure sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice 2013 établie sur la base des informations 2012 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs et les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus ou les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT). Ces dispositions sont également applicables aux syndicats mixtes associant des communes, des groupements de collectivités territoriales et d'autres personnes morales de droit public (article R 5722-1 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Moyenne des Communautés Urbaines établis à partir des compte administratif 2010

sources : direction générale des collectivités locales

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
- ~~- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement"

III - Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget

~~- primitif~~ ou cumulé - de l'exercice précédent (2)

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	48 969 071,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	48 969 071,00

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	9 998 520,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	9 998 520,00

TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	58 967 591,00
		58 967 591,00

- (1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
- (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
- Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes, certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
- (3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

II

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	35 599 390,00	0,00	14 042 587,00	14 042 587,00	14 042 587,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	22 144 392,00	22 144 392,00	22 144 392,00
014	Atténuations de produits	572 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
65	Autres charges de gestion courante	300 000,00	0,00	302 732,00	302 732,00	302 732,00
Total des dépenses de gestion des services		36 471 390,00	0,00	37 289 711,00	37 289 711,00	37 289 711,00
66	Charges financières	287 913,00	0,00	330 325,00	330 325,00	330 325,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	403 055,00	403 055,00	403 055,00
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations (4)	8 254 581,00	0,00	8 254 681,00	8 254 681,00	8 254 681,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		45 033 884,00	0,00	46 277 772,00	46 277 772,00	46 277 772,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	2 524 335,00	0,00	2 691 299,00	2 691 299,00	2 691 299,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exp. (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 524 335,00	0,00	2 691 299,00	2 691 299,00	2 691 299,00
TOTAL		47 558 219,00	0,00	48 969 071,00	48 969 071,00	48 969 071,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						+
						0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES						=
						48 969 071,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	27 858,00	27 858,00	27 858,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	5 700 000,00	0,00	4 890 000,00	4 890 000,00	4 890 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	26 000 000,00	0,00	26 000 000,00	26 000 000,00	26 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	15 526 858,00	0,00	17 326 486,00	17 326 486,00	17 326 486,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	393 735,00	393 735,00	393 735,00
Total des recettes de gestion des services		47 226 858,00	0,00	48 638 079,00	48 638 079,00	48 638 079,00
76	Produits financiers	1 170,00	0,00	800,00	800,00	800,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur prov. et sur dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		47 228 028,00	0,00	48 638 879,00	48 638 879,00	48 638 879,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	330 191,00	0,00	330 192,00	330 192,00	330 192,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exp. (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		330 191,00	0,00	330 192,00	330 192,00	330 192,00
TOTAL		47 558 219,00	0,00	48 969 071,00	48 969 071,00	48 969 071,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						+
						0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES						=
						48 969 071,00

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	2 361 107,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)		

(1) cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49

(6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

II
A3

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles	841 100,00	0,00	1 572 380,00	1 572 380,00	1 572 380,00
21	Immobilisations corporelles	3 447 681,00	0,00	4 113 646,00	4 113 646,00	4 113 646,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 845 625,00	0,00	1 342 302,00	1 342 302,00	1 342 302,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 134 406,00	0,00	7 028 328,00	7 028 328,00	7 028 328,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 516 000,00	0,00	2 640 000,00	2 640 000,00	2 640 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Particip. créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 516 000,00	0,00	2 640 000,00	2 640 000,00	2 640 000,00
45...1	Total des opér. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 650 406,00	0,00	9 668 328,00	9 668 328,00	9 668 328,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	330 191,00		330 192,00	330 192,00	330 192,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	330 191,00		330 192,00	330 192,00	330 192,00
	TOTAL	8 980 597,00	0,00	9 998 520,00	9 998 520,00	9 998 520,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 9 998 520,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 456 262,00	0,00	7 307 221,00	7 307 221,00	7 307 221,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 456 262,00	0,00	7 307 221,00	7 307 221,00	7 307 221,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Particip. créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...2	Total des opér. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 456 262,00	0,00	7 307 221,00	7 307 221,00	7 307 221,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	2 524 335,00		2 691 299,00	2 691 299,00	2 691 299,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 524 335,00		2 691 299,00	2 691 299,00	2 691 299,00
	TOTAL	8 980 597,00	0,00	9 998 520,00	9 998 520,00	9 998 520,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 9 998 520,00

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 361 107,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie

(1) cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

EXPLOITATION		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	14 042 587,00		14 042 587,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	22 144 392,00		22 144 392,00
014	Atténuation de produits	800 000,00		800 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	302 732,00		302 732,00
66	Charges financières	330 325,00	0,00	330 325,00
67	Charges exceptionnelles	403 055,00	0,00	403 055,00
68	Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.	8 254 681,00	2 691 299,00	10 945 980,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation - Total		46 277 772,00	2 691 299,00	48 969 071,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
---	---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	48 969 071,00
---	---	----------------------

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	330 192,00	330 192,00
14	Provisions réglementées et amort. dérogatoires	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunt et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	2 640 000,00	0,00	2 640 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 572 380,00	0,00	1 572 380,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 113 646,00	0,00	4 113 646,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 342 302,00	0,00	1 342 302,00
26	Partic. et créances rattachées à des partic.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations	0,00	0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
4581	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		9 668 328,00	330 192,00	9 998 520,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
--	---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	9 998 520,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

EXPLOITATION		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	27 858,00		27 858,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	4 890 000,00		4 890 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	26 000 000,00		26 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	17 326 486,00		17 326 486,00
75	Autres produits de gestion courante	393 735,00		393 735,00
76	Produits financiers	800,00	0,00	800,00
77	Produits exceptionnels	0,00	330 192,00	330 192,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation - Total		48 638 879,00	330 192,00	48 969 071,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				48 969 071,00
INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Provisions réglementées et amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	7 307 221,00	0,00	7 307 221,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Partic. et créances rattachées à des partic.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		2 691 299,00	2 691 299,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		0,00	0,00
3..	Stocks		0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		7 307 221,00	2 691 299,00	9 998 520,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
AFFECTATION AUX COMPTES 106				0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				9 998 520,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Vote de l'Assemblée (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	35 599 390,00	14 042 587,00	14 042 587,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	0,00	121 954,00	121 954,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	5 000,00	1 515 518,00	1 515 518,00
6064	Fournitures administratives	0,00	31 831,00	31 831,00
6066	Carburants	0,00	2 065 534,00	2 065 534,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	46 513,00	46 513,00
611	Sous-traitance générale	35 200 000,00	6 787 255,00	6 787 255,00
6132	Locations immobilières	0,00	40 153,00	40 153,00
6135	Locations mobilières	0,00	99 587,00	99 587,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	84 853,00	84 853,00
6152	sur biens immobiliers	8 790,00	66 124,00	66 124,00
61551	Matériel roulant	0,00	176 711,00	176 711,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	410 866,00	410 866,00
6156	Maintenance	144 300,00	243 964,00	243 964,00
6161	Multirisques	0,00	304 627,00	304 627,00
617	Études et recherches	0,00	47 783,00	47 783,00
618	Divers	50 000,00	5 578,00	5 578,00
6222	Commissions et courtages sur ventes	0,00	15 783,00	15 783,00
6223	Coût des traitements informatiques à façon	0,00	48 327,00	48 327,00
6226	Honoraires	50 000,00	146 469,00	146 469,00
6228	Divers	0,00	376 000,00	376 000,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	148 382,00	148 382,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	103 857,00	103 857,00
6237	Publications	0,00	509,00	509,00
6238	Divers	0,00	143 325,00	143 325,00
6241	Transports sur achats	0,00	6 217,00	6 217,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	21 838,00	21 838,00
6256	Missions	0,00	36 857,00	36 857,00
6257	Réceptions	0,00	43 177,00	43 177,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	86 641,00	86 641,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	67 448,00	67 448,00
627	Services bancaires et assimilés	30 000,00	56 959,00	56 959,00
6281	Concours divers (cotisations')	20 400,00	44 674,00	44 674,00
6288	Autres	0,00	80 598,00	80 598,00
635111	Cotisation foncière des entreprisesCotisation foncière des entreprises	0,00	46 860,00	46 860,00
635112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprisesCotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	0,00	313 140,00	313 140,00
63512	Taxes foncières	78 000,00	70 000,00	70 000,00
63514	Taxe sur les véhicules des sociétés	0,00	7 242,00	7 242,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	107,00	107,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés(autres organismes)	2 900,00	129 326,00	129 326,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	22 144 392,00	22 144 392,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	21 424 947,00	21 424 947,00
6312	Taxe d'apprentissage	0,00	142 906,00	142 906,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Vote de l'Assemblée (4)
6331	Versement de transport	0,00	215 901,00	215 901,00
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	0,00	294 944,00	294 944,00
6334	Participation des employeurs à l'effort de construction	0,00	65 694,00	65 694,00
014	Atténuations de produits (7)	572 000,00	800 000,00	800 000,00
739	Restitution de la taxe Versement de Transport	572 000,00	800 000,00	800 000,00
65	Autres charges de gestion courante	300 000,00	302 732,00	302 732,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	0,00	2 712,00	2 712,00
65733	Départements	300 000,00	300 000,00	300 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	20,00	20,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011+012+014+65)		36 471 390,00	37 289 711,00	37 289 711,00
66	Charges financières (b) (8)	287 913,00	330 325,00	330 325,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	265 250,00	325 000,00	325 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 337,00	-22 775,00	-22 775,00
668	Autres charges financières	29 000,00	28 100,00	28 100,00
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	403 055,00	403 055,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	213 055,00	213 055,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	170 000,00	170 000,00
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (d) (9)	8 254 581,00	8 254 681,00	8 254 681,00
6875	Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles	8 254 581,00	8 254 681,00	8 254 681,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES =(a)+(b)+(c)+(d)+(e)+(f)		45 033 884,00	46 277 772,00	46 277 772,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	2 524 335,00	2 691 299,00	2 691 299,00
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	2 524 335,00	2 691 299,00	2 691 299,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 524 335,00	2 691 299,00	2 691 299,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 524 335,00	2 691 299,00	2 691 299,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		47 558 219,00	48 969 071,00	48 969 071,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (13)				0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				48 969 071,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	121 550,13
Montant des ICNE de l'exercice N-1	144 325,13
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-22 775,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.
(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = R1 040.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Vote de l'Assemblée (4)
013	Atténuation de charges (5)	0,00	27 858,00	27 858,00
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services	0,00	27 858,00	27 858,00
70	Vente de produits fabriqués, prestations...	5 700 000,00	4 890 000,00	4 890 000,00
704	Travaux	0,00	2 000,00	2 000,00
7061	Transport de voyageur	5 700 000,00	4 612 000,00	4 612 000,00
7068	Services accessoires aux transports	0,00	65 000,00	65 000,00
7083	Locations diverses	0,00	86 000,00	86 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes (cessions d'approvisionnements,...)	0,00	125 000,00	125 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	26 000 000,00	26 000 000,00	26 000 000,00
734	Versement de transport	26 000 000,00	26 000 000,00	26 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	15 526 858,00	17 326 486,00	17 326 486,00
7472	Régions	525 570,00	525 570,00	525 570,00
7473	Départements	1 082 418,00	1 082 418,00	1 082 418,00
7475	Groupements de collectivités	13 918 870,00	15 718 498,00	15 718 498,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	393 735,00	393 735,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	393 735,00	393 735,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (013+70+73+74+75)		47 226 858,00	48 638 079,00	48 638 079,00
76	Produits financiers (b)	1 170,00	800,00	800,00
768	Autres produits financiers	1 170,00	0,00	0,00
7688	AUTRES	0,00	800,00	800,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES = A+B+C+D		47 228 028,00	48 638 879,00	48 638 879,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)	330 191,00	330 192,00	330 192,00
777	Quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	330 191,00	330 192,00	330 192,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (8)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		330 191,00	330 192,00	330 192,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		47 558 219,00	48 969 071,00	48 969 071,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				48 969 071,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Vote de l'Assemblée (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	841 100,00	1 572 380,00	1 572 380,00
2031	Frais d'études	823 100,00	1 555 380,00	1 555 380,00
2033	Frais d'insertion	18 000,00	17 000,00	17 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 447 681,00	4 113 646,00	4 113 646,00
2131	Bâtiments	20 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales agencements aménagements des constructions	30 000,00	38 646,00	38 646,00
2138	Autres constructions	0,00	500 000,00	500 000,00
2154	Matériel industriel	450 000,00	95 000,00	95 000,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	2 667 681,00	3 000 000,00	3 000 000,00
2188	Autres	280 000,00	480 000,00	480 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 845 625,00	1 342 302,00	1 342 302,00
2313	Constructions	250 000,00	110 000,00	110 000,00
2315	Installations , matériel et outillage techniques	1 595 625,00	1 182 302,00	1 182 302,00
2318	Autres immobilisations corporelles	0,00	50 000,00	50 000,00
	Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par op.) (5)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 134 406,00	7 028 328,00	7 028 328,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 516 000,00	2 640 000,00	2 640 000,00
1631	Emprunts obligataires	17 000,00	0,00	0,00
16318	Autres emprunts obligataires	0,00	17 000,00	17 000,00
1641	Emprunts en euro	499 000,00	623 000,00	623 000,00
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 516 000,00	2 640 000,00	2 640 000,00
4581	Opérations pour compte de tiers n° ... (1 ligne par op.) (6)			
		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 650 406,00	9 668 328,00	9 668 328,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Vote de l'Assemblée (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)	330 191,00	330 192,00	330 192,00
	Reprises sur autofinancement antérieur			
13911	État et établissements nationaux	17 401,00	17 401,00	17 401,00
13912	Régions	9 104,00	9 104,00	9 104,00
13913	Départements	51 528,00	51 528,00	51 528,00
13914	Communes	19,00	19,00	19,00
13918	Autres	252 139,00	252 140,00	252 140,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	330 191,00	330 192,00	330 192,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	8 980 597,00	9 998 520,00	9 998 520,00
			+	0,00
	RESTES A REALISER N-1 (10)		+	0,00
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		=	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		=	9 998 520,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 456 262,00	7 307 221,00	7 307 221,00
1641	Emprunts en euro	4 456 262,00	5 307 221,00	5 307 221,00
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 456 262,00	7 307 221,00	7 307 221,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
4582	Opérations pour compte de tiers n° ... (1 ligne par op.) (5)			
		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	6 456 262,00	7 307 221,00	7 307 221,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	2 524 335,00	2 691 299,00	2 691 299,00
28031	Frais d'études	51 348,00	36 101,00	36 101,00
28033	Frais d'insertion	686,00	1 166,00	1 166,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droitset valeurs similaires	2 509,00	15 861,00	15 861,00
28121	Terrains nus	1 925,00	1 925,00	1 925,00
28128	Autres terrains	19,00	19,00	19,00
28131	Bâtiments	256 219,00	263 516,00	263 516,00
28135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	37 383,00	37 628,00	37 628,00
28151	Installations complexes spécialisées	286 825,00	286 825,00	286 825,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28154	Matériel industriel	100 806,00	37 429,00	37 429,00
28156	Matériel de transport d'exploitation	1 784 115,00	1 958 725,00	1 958 725,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	809,00	351,00	351,00
28184	Mobilier	931,00	1 925,00	1 925,00
28188	Autres	760,00	49 828,00	49 828,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 524 335,00	2 691 299,00	2 691 299,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 524 335,00	2 691 299,00	2 691 299,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 980 597,00	9 998 520,00	9 998 520,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 998 520,00

- 1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
2) Cf. Modalités de vote, I-B.
3) Hors restes à réaliser.
4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BUDGET TRANSPORT

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					340 000,00									
emprunt obligataire 2006	EMISSION OBLIGATAIRE	15/12/2006	15/12/2006	17/12/2007	340 000,00	V	Euribor 12 M + 0.0295	3,93	3,99	EUR	A	C	O	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					17 824 221,00									
1641 Emprunts en euros (total)					17 824 221,00									
000533	SFIL CAFFIL	10/12/2009	10/12/2009	01/10/2010	100 000,00	V	Eonia + 0.76	1,17	1,13	EUR	T	P	O	A-1
000534	CAISSE D'EPARGNE	11/03/2010	11/03/2010	14/04/2011	1 400 000,00	V	Euribor 01 S + 0.6	0,94	0,95	EUR	M	P	O	A-1
000537	DEXIA CL	25/11/2011	23/12/2011	01/01/2013	2 100 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,51	4,51	EUR	A	P	O	A-1
000544	SFIL CAFFIL	18/09/2014	01/10/2014	01/10/2015	1 500 000,00	F	Taux fixe à 2.5 %	2,50	2,54	EUR	A	P	O	A-1
538	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13/01/2012	30/04/2012	01/08/2012	1 500 000,00	V	LEP + 1.35	4,10	4,10	EUR	T	C	O	A-1
539	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/10/2012	18/07/2012	01/02/2013	2 500 000,00	V	LEP + 2.39	5,14	5,14	EUR	T	C	O	A-1
541	SOCIETE GENERALE	01/10/2013	31/10/2013	31/10/2014	1 800 000,00	F	Taux fixe à 3.6 %	3,60	3,65	EUR	A	C	O	A-1
543	La Banque Postale	16/12/2013	30/12/2013	01/10/2015	682 000,00	V	Eonia + 1.61	1,84	1,87	EUR	A	P	O	A-1
EMPRUNT 2014 EQUILIBRE			15/11/2014	15/10/2015	935 000,00	V	Euribor 03 M + 1.2	1,28	1,31	EUR	T	P	O	A-1
EMPRUNT 2015 EQUILIBRE					5 307 221,00									
Total général					18 164 221,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

BUDGET TRANSPORT

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2015											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice (17)
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		204 000,00		204 000,00					17 000,00	8 844,93	747,41	987,90
emprunt obligataire 2006	O	204 000,00	C-1	204 000,00	11,96	C	Taux fixe annulable à 3,92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,97	17 000,00	8 844,93	747,41	987,90
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				11 434 067,36					621 116,44	321 850,13	0,00	121 246,56
1641 Emprunts en euros (total)				11 434 067,36					621 116,44	321 850,13		121 246,56
000533	N		A-1	73 375,74	10,5	V	TAG 03 M + 0.79	0,77	6 453,69	542,25		122,97
000534	N		A-1	1 223 505,29	16,04	V	Euribor 01 M + 0.4	0,42	50 846,17	4 893,11		215,42
000537	N		A-1	1 893 519,65	12	F	Taux fixe à 4.51 %	4,51	110 275,72	85 397,74		80 200,90
000544	N		A-1	1 500 000,00	14,75	F	Taux fixe à 2.5 %	2,54	69 513,43	38 020,83		8 988,56
538	N		A-1	1 250 000,03	12,33	V	LEP + 1.35	2,85	99 999,99	31 991,57		4 893,23
539	N		A-1	2 166 666,66	12,83	V	LEP + 2.39	3,89	166 666,67	76 884,99		11 771,63
541	N		A-1	1 710 000,00	18,83	F	Taux fixe à 3.6 %	3,65	90 000,00	62 415,00		9 882,00
543	N		A-1	682 000,00	19,75	V	Euribor 12 M + 1.22	1,61	20 625,44	11 597,71		2 640,40
EMPRUNT 2014 EQUILIBRE	N		A-1	935 000,00	20,79	V	Euribor 03 M + 1.2	1,31	6 735,33	10 106,94		2 531,45
EMPRUNT 2015 EQUILIBRE				0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		204 000,00		11 638 067,36					638 116,44	330 695,07	747,41	122 234,46

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

(17) pour information : ICNE N-1 estimés à 145 009,46 €

BUDGET TRANSPORT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
emprunt obligataire 2006	EMISSION OBLIGATAIRE	340 000,00	204 000,00	1	20		Euribor 12 M + 0.0295	Euribor 12 M + 0.0295		Taux fixe annulable à 3,92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,97	8 844,93	747,41	1,75
TOTAL (C)		340 000,00	204 000,00									8 844,93	747,41	1,75
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		340 000,00	204 000,00									8 844,93	747,41	1,75

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

BUDGET TRANSPORT

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9					
	% de l'encours	98,25%					
	Montant en euros	11 434 067 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	1,75%					
	Montant en euros	204 000 €					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

BUDGET TRANSPORT

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2015	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)		204 000,00					204 000,00				0,00	0,00	0,00
swap 18	emprunt obligataire 2006	204 000,00	15/12/2026	The Royal Bank of Scotland	swap	taux	204 000,00	17/12/2007	15/12/2026	A			
Taux complexe													
Total		204 000,00					204 000,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

BUDGET TRANSPORT

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat (9)		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)						36 425,10	3 936,55		
swap 18	Emprunt obligataire 2006	Taux fixe annulable à 3,92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,97	Euribor 12 M + 0.0295	0,37	36 425,10	3 936,55	A-1	C-1
Taux complexe (total) (2)									
Total						36 425,10	3 936,55		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Données estimés au 31/12/2014

BUDGET TRANSPORT

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 01/01/2015	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

CREDITS OUVERTS au compte 166 Refinancement de la dette	
En dépenses	2 000 000 €
En recettes	2 000 000 €

BUDGET TRANSPORT

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 01/01/2015	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié									Contrat initial	Contrat renégocié (5)
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
TOTAL																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle; S: semestrielle ; X : autre.

BUDGET PRIMITIF 2015	IV
ETAT DES PROVISIONS - BUDGET TRANSPORTS	A3

PROVISIONS BUDGETAIRES						
Autres provisions pour risques : assurances	52.100 €	2006	104.200 €	104.200 €		104.200 €
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de la constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2015	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI - BUDGETAIRES						
Autres provisions pour risques : assurances	52.100 €	2008	364.700 €	416.800 €		416.800 €
Provision pour charges	8 202.581 €	2011	30 572 151 €	38 774 832 €		38 774 832 €
TOTAL PROVISIONS	8 254.681 €		30 936 851 €	39 191 632 €	0 €	39 191 632 €

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser(N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		846 191,00	0,00	970 192,00	I 970 192,00
HORS CHARGES TRANSFEREES II = A+B+C		846 191,00	0,00	970 192,00	II 970 192,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	516 000,00	0,00	640 000,00	640 000,00
1631	Emprunts obligataires	17 000,00		17 000,00	17 000,00
16318	Autres emprunts obligataires			623 000,00	623 000,00
1641	Emprunts en euro	499 000,00			
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00
Transferts entre sections = C+D		330 191,00		330 192,00	330 192,00
<i>Reprises sur autofinancement antérieur : (C) (I)</i>		<i>330 191,00</i>		<i>330 192,00</i>	<i>330 192,00</i>
13911	<i>Etat et établissements nationaux</i>	<i>17 401,00</i>		<i>17 401,00</i>	<i>17 401,00</i>
13912	<i>Régions</i>	<i>9 104,00</i>		<i>9 104,00</i>	<i>9 104,00</i>
13913	<i>Départements</i>	<i>51 528,00</i>		<i>51 528,00</i>	<i>51 528,00</i>
13914	<i>Communes</i>	<i>19,00</i>		<i>19,00</i>	<i>19,00</i>
13918	<i>Autres</i>	<i>252 139,00</i>		<i>252 140,00</i>	<i>252 140,00</i>
Charges transférées (D) = E+F+G (I)		0,00		0,00	0,00
Travaux en régie (E)		0,00		0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)		0,00		0,00	0,00
Stocks et en-cours (G)		0,00		0,00	0,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	970 192,00		970 192,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser(N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
	Total	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00

(4) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser(N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		2 524 335,00		2 691 299,00	III 2 691 299,00
Ressources propres externes (a)		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres recettes financières (b)		0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts entre sections (c)		2 524 335,00		2 691 299,00	2 691 299,00
28031	Frais d'études	51 348,00		36 101,00	36 101,00
28033	Frais d'insertion	686,00		1 166,00	1 166,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	2 509,00		15 861,00	15 861,00
28121	Terrains nus	1 925,00		1 925,00	1 925,00
28128	Autres terrains	19,00		19,00	19,00
28131	Bâtiments	256 219,00		263 516,00	263 516,00
28135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	37 383,00		37 628,00	37 628,00
28151	Installations complexes spécialisées	286 825,00		286 825,00	286 825,00
28154	Matériel industriel	100 806,00		37 429,00	37 429,00
28156	Matériel de transport d'exploitation	1 784 115,00		1 958 725,00	1 958 725,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	809,00		351,00	351,00
28184	Mobilier	931,00		1 925,00	1 925,00
28188	Autres	760,00		49 828,00	49 828,00
021	Virement de la section de fonct. (d)	0,00		0,00	0,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	2 691 299,00			2 691 299,00

	Montant
Dépenses financières (IV)	970 192,00
Recettes financières (V)	2 691 299,00
Solde (recettes-dépenses)	(5) 1 721 107,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (6) (7)	(5) 1 721 107,00
Résultat hors charges transférées	1 721 107,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrive en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.
(4) Hors comptes 10229, 10259, 1068 et 1064.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.
(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser(N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
Total		2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

<p>Présenté par le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque</p> <p>A Dunkerque, le</p> <p>M. VERGRIETE</p> <p>Délibéré par l'Assemblée délibérante réunie en session à Dunkerque le</p> <p>Les membres du conseil de communauté,</p> <p>Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le</p>	<p>Nombre de membres en exercice :</p> <p>Nombre de membres présents :</p> <p>Nombre de suffrages exprimés :</p> <p>VOTES : Pour :</p> <p>Contre :</p> <p>Abstentions :</p> <p>Date de convocation :</p>
--	---

-- BP -- 2015

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE

Numéro SIRET : 245 900 428 00013

POSTE COMPTABLE DE DUNKERQUE MUNICIPALE ET COMMUNAUTE URBAINE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET ANNEXE ZAC LOON PLAGE

ANNEE 2015

SOMMAIRE

I Informations générales (6)	Pages
A - Informations statistiques, fiscales et financières	144
B - Modalités de vote du budget	145
II Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	147
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement – Chapitres	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	
III Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	148
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	149
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	150
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	152
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	
IV Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	

A4 - Etat des provisions
A5 - Etalement des provisions
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
A8 - Etat des charges transférées
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
B - Engagements hors bilan
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
B1.5 - Etat des autres engagements donnés
B1.6 - Etat des engagements reçus
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale
C - Autres éléments d'informations
C1 - Etat du personnel
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
C3.2 - Liste des établissements publics créés
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes
D2 - Arrêté et signatures

I - INFORMATIONS GENERALES

I

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

INFORMATIONS STATISTIQUES

Valeurs

Population totale regroupée (colonne h du recensement INSEE)	203 718
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	3 572
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

INFORMATIONS FISCALES N-2 (1)*

Potentiel fiscal et financier		Valeurs/hab (population DGF)		Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier	Fiscal	Financier	Fiscal	Financier

INFORMATIONS FINANCIERES - ratios (2)

Valeurs budgets ZAC
Loon plage (hors flux
croisés)Moyennes nationales
de la strate (3)

1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,72	Non connue
2	Produit des impositions directes/population	0,00	Non connue
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	Non connue
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	Non connue
5	Encours de dette/population	0,00	Non connue
6	Dotation globale de fonctionnement/population	0,00	Non connue
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	0%	Non connue
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,00%	Non connue
9	Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00	Non connue
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,000	Non connue
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0%	Non connue

(1) Il s'agit du potentiel fiscal défini à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figure sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice 2012 établie sur la base des informations 2011 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs et les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus ou les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT). Ces dispositions sont également applicables aux syndicats mixtes associant des communes, des groupements de collectivités territoriales et d'autres personnes morales de droit public (article R 5722-1 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Moyenne des Communautés Urbaines établis à partir des compte administratif 2010

sources : direction générale des collectivités locales

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - (2) ~~les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2);~~
 - (2) sans vote formel sur chacun des chapitres. (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (4)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1

- (1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
- (2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement
- (3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du)
- (5) Indiquer "primitif" de l'exercice précédent ou "cumulé" de l'exercice précédent
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF SIMPLIFIEE

Postes de dépenses	Montant
Dépenses réelles de fonctionnement	150 000,00
Dépenses de personnel	0,00
Charges à caractère général	150 000,00
dont achats	150 000,00
dont locations	0,00
dont entretiens et réparations	0,00
dont publicité, publication, insertions publiques	0,00
dont frais postaux et de télécommunications	0,00
Autres charges de gestion courante	0,00
dont contingent et participations obligatoires	0,00
dont subventions de fonctionnement versées	0,00
Intérêts de la dette	0,00
Charges exceptionnelles	0,00
Dotations aux provisions	0,00
Dépenses de fonctionnement d'ordre de transfert entre sections	444 396,00
<i>dont dotations aux amortissements</i>	
<i>dont virement à la section d'investissement</i>	
Dépenses d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	444 396,00
Total des dépenses de fonctionnement	594 396,00

Dépenses d'investissement d'ordre de transfert entre sections	594 396,00
Dépenses d'ordre patrimoniales	
Dépenses d'ordre d'investissement	594 396,00
Dépenses réelles d'investissement	0,00
Dépenses d'équipement direct	0,00
dont immobilisations incorporelles	0,00
dont immobilisations corporelles	0,00
dont immobilisations en cours	0,00
dont opérations d'équipement	0,00
Subventions d'équipement versées	0,00
Remboursement de la dette en capital	0,00
Total des dépenses d'investissement	594 396,00

Postes de recettes	Montant
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Impôts et taxes	0,00
dont contributions directes	0,00
Dotations et participations	0,00
dont DGF	0,00
dont DSR	0,00
dont participations	0,00
dont attributions de péréquation et compensat°	0,00
Produits des services	0,00
Autres produits de gestion courante	0,00
dont revenus des immeubles	0,00
Produits exceptionnels	0,00
Recettes de fonctionnement d'ordre de transfert entre sections	594 396,00
Recettes d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	
Recettes d'ordre de fonctionnement	594 396,00
Total des recettes de fonctionnement	594 396,00

Recettes d'investissement d'ordre de transfert entre sections	444 396,00
<i>dont dotations aux amortissements</i>	
<i>dont virement de la section de fonctionnement</i>	
Recettes d'ordre patrimoniales	
Recettes d'ordre d'investissement	444 396,00
Recettes réelles d'investissement	150 000,00
Dotations et subventions	0,00
dont FCTVA	0,00
dont subventions d'investissement reçues	0,00
Emprunts	150 000,00
Produits de cession d'immobilisations	0,00
Total des recettes d'investissement	594 396,00

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil Communautaire
011	Charges à caractère général	100 000,00	150 000,00	150 000,00
6015	Terrains à aménager	0,00	100 000,00	100 000,00
6045	Achats d'études, prestations services (terrains à aménager)	100 000,00	50 000,00	50 000,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	0,00	0,00	0,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courantes	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	100 000,00	150 000,00	150 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	442 395,00	444 396,00	444 396,00
7133	Variation des en-cours de production de biens	442 395,00	444 396,00	444 396,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	442 395,00	444 396,00	444 396,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des d		542 395,00	594 396,00	594 396,00
				+
RESTES A REALISER N-1				0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				594 396,00

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil Communautaire
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
70	Produits des services du domaine et ventes...	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	542 395,00	594 396,00	594 396,00
7133	Variation des en-cours de production de biens	542 395,00	594 396,00	594 396,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	542 395,00	594 396,00	594 396,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des		542 395,00	594 396,00	594 396,00
				+
RESTES A REALISER N-1				0,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				594 396,00

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil Communautaire
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versées	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° (5)			
		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
45...1	Opérations pour compte de tiers n° (1 ligne par opé.)			
		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	542 395,00	594 396,00	594 396,00
	Reprises sur autofinancement antérieur			
		0,00	0,00	0,00
	Charges transférées			
3351	Terrains	206 606,00	306 606,00	306 606,00
3354	Études et prestations de services	273 384,00	225 385,00	225 385,00
3355	Travaux	61 416,00	61 416,00	61 416,00

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil Communautaire
33581	<i>Frais accessoires</i>	989,00	989,00	989,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	542 395,00	594 396,00	594 396,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		542 395,00	594 396,00	594 396,00
				+
RESTES A REALISER N-1				0,00
				+
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				594 396,00

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil Communautaire
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 000,00	150 000,00	150 000,00
168751	AUTRES DETTES GRPTS DE COLLECTIVITES "GFP DE RATTACHEMENT "	100 000,00	150 000,00	150 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		100 000,00	150 000,00	150 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45...2	Opérations pour compte de tiers n° (1 ligne par opé.)			
		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		100 000,00	150 000,00	150 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil Communautaire
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	442 395,00	444 396,00	444 396,00
3351	Terrains	206 606,00	206 606,00	206 606,00
3354	Études et prestations de services	173 384,00	175 385,00	175 385,00
3355	Travaux	61 416,00	61 416,00	61 416,00
33581	Frais accessoires	989,00	989,00	989,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	442 395,00	444 396,00	444 396,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		542 395,00	594 396,00	594 396,00
				+
RESTES A REALISER N-1				0,00
				+
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				594 396,00

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

<p>Présenté par le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque</p> <p>A Dunkerque, le</p> <p>M. VERGRIETE</p> <p>Délibéré par l'Assemblée délibérante réunie en session à Dunkerque le</p> <p>Les membres du conseil de communauté,</p> <p>Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le</p>	<p style="text-align: right;">Nombre de membres en exercice :</p> <p style="text-align: right;">Nombre de membres présents :</p> <p style="text-align: right;">Nombre de suffrages exprimés :</p> <p style="text-align: right;">VOTES : Pour :</p> <p style="text-align: right;"> Contre :</p> <p style="text-align: right;"> Abstentions :</p> <p style="text-align: right;">Date de convocation :</p>
--	--